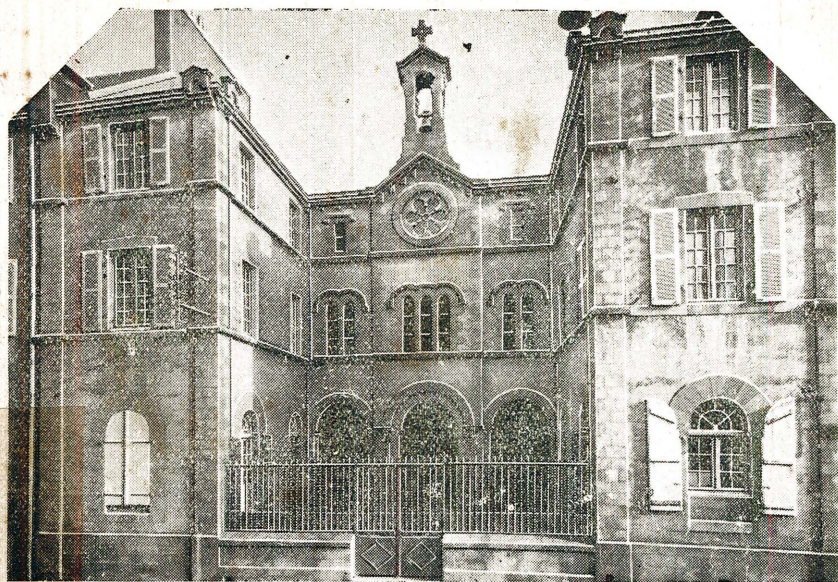


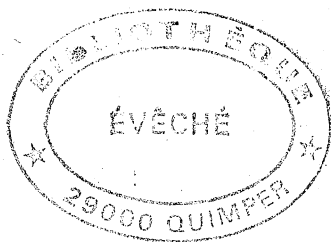
Abbé L. KERBIRIOU

Les Sœurs de l'Adoration Perpétuelle

Servantes des Orphelines
et Gardiennes du Tabernacle.



**Les Sœurs
de l'Adoration Perpétuelle
de Quimper**



Abbé L. KERBIRIOU



Le P. Langrez et l'Orpheline

Les Sœurs de l'Adoration Perpétuelle

**Servantes des Orphelines
et Gardiennes du Tabernacle.**



Document numérisé en 2025

INTRODUCTION

La présente brochure est un résumé très succinct de l'histoire de la Congrégation de l'Adoration perpétuelle. J'y ai mis la fleur des informations que j'ai cueillies dans des documents variés, dont le plus grand nombre m'a été communiqué par la Maison-Mère de Quimper. (1) Une analyse détaillée des mêmes documents formera l'étoffe d'un plus long travail actuellement sous presse.

Dans toute histoire d'Institut religieux, nouveau joyau dans le trésor de l'Eglise, nous voyons la même genèse, nous suivons les mêmes étapes : une inspiration venue de quelque personne animée de zèle et douée d'initiative, puis des collaborations, des traverses, des difficultés de toutes sortes, d'ordre matériel et moral, jusqu'à ce que des concours de circonstances souvent imprévues viennent mettre l'œuvre en va-

(1) Au premier rang, les registres-journaux de la Congrégation et le livre de la Comtesse Ernestine de Trémaudan, *Comment s'est fondée en Bretagne une institution de charité* ; cet ouvrage, fort bien écrit, a été composé à l'aide de matériaux très intéressants, mais il s'arrête à 1880.

Les clichés sortent de l'atelier de photogravure de M. Boitte, à Nantes.

leur. C'est l'histoire de la Providence de Quimper, devenue plus tard l'Adoration.

La Congrégation peut faire remonter son origine à 1821 : c'est la date qui a été retenue par le bref pontifical d'approbation de 1874. En l'année 1821 fut érigé l'orphelinat, mais c'est le 19 mars 1836 que Mgr Graveran approuva l'œuvre de l'Adoration perpétuelle. Ce même jour, Mère Olympe faisait sa consécration définitive aux deux œuvres fusionnées.

Ainsi, depuis un siècle la Congrégation de l'Adoration perpétuelle de Quimper cumule la vie charitable et la vie mystique. Il nous a paru bon, à l'approche de son centenaire, de retracer rapidement ses origines et son extension. La Bretagne a vu une floraison d'œuvres superbes que l'on n'a pas fait ressortir comme elles le méritaient. Pas plus que la vérité, la vertu ne doit être mise sous le boisseau. Le simple exposé des actes de vertu contient une force d'entraînement qui a son prix.

Notre dessein serait comblé si cette sommaire esquisse éveillait quelques vocations de Religieuses Adoratrices du Saint Sacrement et Servantes des pauvres orphelines.

PREMIÈRE PARTIE

Les Origines

(1821-1833)

CHAPITRE PREMIER

Le Fondateur: l'abbé Langrez

L'enfance

François-Marie Langrez naquit le 22 juillet 1787 à Saint-Servan, où son père commandait un navire de commerce au service de la Compagnie des Indes. Il n'avait que sept ans et il était l'aîné de cinq enfants quand le malheur frappa durement la famille en lui enlevant son chef, qui disparut dans un naufrage au cours d'une tempête. La mère, Françoise Raut, se mit courageusement au travail pour faire face à ses lourdes charges.

Au contact de ces rudes réalités, François acquit un précoce sérieux : il ne s'amusait pas avec les camarades de son âge ; à peine rentré de classe, assis près du foyer, un livre à la main, il semblait ne plus rien voir ni entendre. Il était si pieux qu'on l'appelait « le petit saint, le petit ange ».

Tout jeune encore pendant la tourmente révolutionnaire, il garda cependant le souvenir de cette période mouvementée et fiévreuse. Il fréquentait l'école tenue par ses parentes, les demoiselles Gravelan. Ces femmes très courageuses donnaient, comme on le disait, « l'hospitalité au bon Dieu » en ouvrant leur demeure aux prêtres qui voulaient y célébrer la messe en secret. Alors on ôtait les coulisses qui séparaient deux pièces de la maison, afin de permettre à un plus grand nombre de personnes d'assister au Sacrifice. François avait le privilège de servir le prêtre à l'autel et de garder la pierre sacrée et les ornements sacerdotaux, qu'il était chargé de porter à la maison où la messe devait être dite le lendemain.

Les pieuses institutrices préparèrent l'enfant à sa première Communion. Ces demoiselles étaient très exigeantes ; elles mirent souvent à l'épreuve le petit François en qui elles trouvaient trop de vivacité naturelle et un certain esprit d'indépendance. François connut des luttes ; mais le courage qu'il mit à se vaincre, de même que sa piété, prouvent qu'il retira des fruits de sa première Communion. Plus tard il aimera à dire aux enfants : « La marque des bonnes communions, c'est le changement de vie. Quiconque ne se corrige pas après avoir communiqué, fait sa confession tout haut, car il montre par là à tout le monde qu'il n'a pas bien communiqué ».

François Langrez ouvrier

Madame Langrez n'avait pas les ressources qui lui eussent permis de répondre au désir de son fils d'entrer dans un collège. Elle le plaça dans la corderie de M. Dubois des Corbières, armateur à Saint-Servan.

François se résigna à cet état bien contraire à ses goûts. Il s'appliqua de toutes ses forces à satisfaire son patron par son ardeur au travail et la régularité de sa conduite. Plusieurs de ses compagnons laissaient beaucoup à désirer sous le rapport des croyances et de la morale : il essaya d'exercer sur eux une salutaire influence.

Enfin, en l'année 1802, le jour de Pâques, Napoléon rendait par le Concordat, la liberté à l'Eglise de France. Les fidèles se pressent en foule dans les temples rouverts. Les cloches, muettes depuis longtemps, se remettent à chanter.

Quand il sera vieux, François Langrez se plaira à rappeler l'impression qu'il avait ressentie lorsque, pour la première fois, il assista à une grand'messe. C'était dans la chapelle de l'hôpital général de Saint-Malo. En lui se réveilla alors le désir d'étudier, mais dans un but précis : il voulait être prêtre. Désormais, cette pensée ne le quittera plus.

Au Collège de Saint-Malo

Il s'ouvrit de sa vocation à quelques personnes : ainsi il fut signalé au clergé de la paroisse.

L'un des vicaires, l'abbé Legué, lui donna les premières leçons de latin ; puis, un autre vicaire, M. Le Coq, le confia à M. Binard, qui était alors ordinand. Comme il fallait assurer la continuité des études, une famille très honorable de Saint-Servan, la famille Sauvage, s'intéressa au jeune homme et le fit entrer, en 1804, au Collège de Saint-Malo, que dirigeait le chanoine Engerran. Cet établissement avait alors parmi ses maîtres deux futures célébrités, les frères Jean-Marie et Félicité de Lamennais. Jean-Marie, déjà prêtre, y faisait trois cours de théologie par jour à des élèves groupés en plusieurs séries,



L'abbé
J.-M. de Lamennais

tandis que Féli enseignait les sciences dans tout le Collège.

Notre jeune étudiant eut pour professeur, en même temps que Jean-Marie de Lamennais, l'abbé Vielle, un prêtre savant et pieux, originaire de Picardie. M. de Lamennais, en particulier, discerna de bonne heure son élève, qu'il se plaisait à appeler son « cher enfant ». Il lui donna des leçons pour le préparer à la tonsure.

Le Séminariste

Le jeune clerc reçut la tonsure en 1807 des mains de Mgr Enoch, évêque de Rennes ; les années suivantes, il fut promu aux Ordres mineurs et au sous-diaconat par le même prélat. Il fut appelé au diaconat en 1811, et reçut la prêtrise le 19 décembre 1812, non pas à Rennes où il n'y avait pas d'ordination cette année-là, mais à St-Brieuc, où il fut ordonné par Mgr Caffarelli. Il a raconté plus tard de quelles craintes il fut saisi la veille de ce grand jour. Il eut recours, comme il avait l'habitude de le faire dans les cas difficiles, à son « père », l'abbé de Lamennais, et celui-ci fit tomber ses inquiétudes en lui disant tout simplement : « Allez, mon fils, faites le pas ».

Le Professeur

Tout en poursuivant ses études théologiques, François Langrez avait dû accepter au Collège de Saint-Malo, la chaire de cinquième. Dans

la suite, on lui confiera à des intervalles rapides, l'enseignement des classes de troisième, de seconde et de rhétorique. Lorsque, malgré sa résistance, il fut nommé à cette dernière chaire, il se résigna, suivant son expression, à « enseigner aux autres ce qu'il ne savait pas lui-même et au prix d'hérésies tant scientifiques que littéraires ». Mais ce n'était point l'avis de Féli de Lamennais qui, rendant compte à son frère Jean-Marie du passage au Collège de deux inspecteurs de l'Université, dont le célèbre Ampère, écrivait : « Prends pour constant que, dans les compliments à distribuer, j'ai nommé plus particulièrement Langrez, etc... »

A l'époque de cette inspection, l'établissement de Saint-Malo était une école ecclésiastique. Quelques années plus tard, elle fut transformée en collège communal sous la direction d'un laïc, mais un chrétien fervent et un ami des Lamennais, M. Querret, auquel furent adjoints quelques ecclésiastiques, entre autres l'abbé Langrez.

Pendant sept ans, le jeune professeur enseigna dans l'établissement, où il s'attacha avec ardeur à l'instruction et à la formation des élèves qui le lui rendaient en affection.

Bien qu'il fût accablé d'un travail considérable, il trouvait le temps de se livrer à l'étude de la Sainte-Ecriture et des Pères. Il se préparait ainsi, à son insu, à l'apostolat sur un terrain plus vaste. Sa vie, en effet, allait recevoir une orientation nouvelle. Il avait désiré les missions

en pays étranger ; il sera missionnaire en Basse-Bretagne.

Destinée qui offre plus d'un point de rapprochement avec celle du P. Maunoir : le disciple de Dom Michel était né, lui aussi, dans le diocèse de Rennes ; il avait rêvé de l'évangélisation des infidèles et il devint professeur d'humanités, puis missionnaire en Breiz-Izel. Il se présente dans notre histoire religieuse de ces analogies qui sont, pour le moins, frappantes.

L'abbé Langrez à Quimper

En 1817, un prêtre d'une petite communauté de missionnaires établie à Saint-Malo, l'abbé Gilbert, avait prêché à diverses reprises dans le diocèse de Quimper. Ce fut l'occasion de rapports plus fréquents entre Mgr Enoch et Mgr Dombideau de Crouzeilhes. Deux ans plus tard, l'Evêque de Quimper demandait à l'Evêque de Rennes quelques sujets dévoués, capables de donner des missions, et qu'il désirait incorporer à son diocèse.

L'abbé Duval, de Saint-Servan, fut le premier qui répondit à l'invitation. M. Binard, alors vicaire à Saint-Servan, entra ensuite dans le projet. Voulant s'adjoindre des confrères de son pays d'origine, M. Duval pensa à l'abbé Langrez. Il le recommanda à Mgr Dombideau en ces termes : « C'est un ecclésiastique de 32 ans, sept ans de prêtrise, bel homme, grand, fort, grave, d'un caractère extrêmement doux et sur-



Mgr Dombideau de Crouzeilhes

tout extrêmement humble. Aussi pieux qu'instruit, il prêche très bien dans le genre pathétique et avec un bel organe, il est d'une famille honorable et au-dessus du commun... Voilà mon saint... »

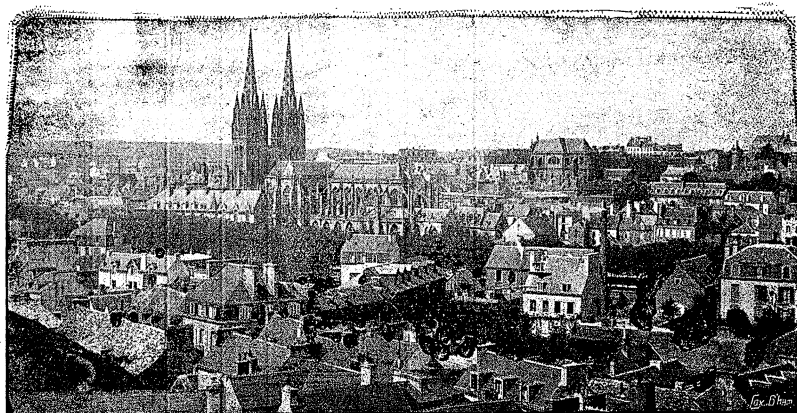
L'abbé Langrez, déjà sondé, avait acquiescé à la sollicitation, sur l'avis de M. Vielle. Mais il fallait le consentement des autorités. Mgr Enoch céda, mais bien à regret ; le Supérieur du Séminaire de Rennes serra l'abbé sur son cœur, mais son cœur était froid ; le curé de Saint-Malo livra de plus rudes assauts à l'aspirant-missionnaire : il le prit par l'esprit, par le cœur, par l'honneur et la conscience et donna bien à penser au pauvre abbé. Ces contrariétés ne furent pas sans jeter ce dernier dans un état de trouble que son humilité venait encore aggraver. Heureusement, à son retour de Rennes, il trouva à Saint-Malo un court billet de M. de Lamennais qui lui disait : « N'hésitez pas un instant. Je n'ai que le temps de vous dire cela ». Désormais il fut rasséréné ; l'influence de l'abbé Jean-Marie avait donc été décisive.

Mgr Dombideau exultait de joie. Le 18 octobre 1819, l'abbé Langrez était incorporé au diocèse de Quimper, en qualité de prêtre-missionnaire. Le 3 décembre, il était installé comme chanoine titulaire à la cathédrale. MM. Duval et Binard avaient déjà leurs stalles au Chapitre. Il vécut pendant quelque temps sous le même toit que ses deux compatriotes. Tous trois, trois rois mages comme on l'a dit, venus de l'Orient de la

Bretagne, vont se donner d'un même cœur au ministère de la prédication et aux œuvres de zèle.

Trois formes d'apostolat

L'incrédulité et le respect humain faisaient beaucoup de ravages dans tous les rangs de la



Vue générale de Quimper

société, mais plus particulièrement dans les classes élevées des villes. Nos missionnaires eurent recours à trois formes d'apostolat : les Missions, les Retraites et les Congrégations.

M. Binard s'en allait missionner au loin ; il fut même appelé jusqu'en Touraine, à la lisière du Poitou. Les résultats étaient bien moins consolants qu'à Quimper, où était resté M. Langrez à qui il écrivait : « Je vous voudrais ici, l'abbé

Duval et vous, apportant le Curé de Saint-Corentin dans vos poches ou dans vos valises... Vivent la Bretagne et les Bretons ! »

En même temps qu'au travail des missions, M. Langrez se livrait à l'œuvre des retraites. L'onction qu'il mettait dans ses instructions, la douceur de son visage, qui avait provoqué de la part de Mgr Dombideau à sa première rencontre avec son jeune chanoine, cette exclamation toute spontanée : « Quelle figure angélique ! », avait décidé ses deux compagnons à le spécialiser dans ce genre d'exercices. Il prêcha des retraites aux personnes du monde, aux communautés religieuses, aux clercs du Grand-Séminaire. Un religieux, le P. Hervian, attribuera sa vocation à une retraite que M. Langrez avait donnée à Lesneven.

Les Congrégations de la Sainte Vierge furent un autre moyen jugé très efficace pour stimuler la ferveur. M. Duval se chargea de celle des hommes, M. Binard de celle des femmes et M. Langrez fonda la Congrégation des jeunes filles.

Les Congréganistes de M. Langrez

C'est cette circonstance qui va lancer notre jeune chanoine dans une voie toute nouvelle.

Les congréganistes avaient tous les quinze jours, dans la chapelle du Collège de Quimper, leurs réunions où leur zélé directeur excitait en elles de pieux désirs qui devaient se traduire

dans des résolutions pratiques comme l'apostolat au foyer familial, le catéchisme à faire aux petits enfants ignorants. Des retraites périodiques ranimaient les ardeurs : la première fut donnée au couvent du Sacré-Cœur, dont M. Langrez deviendra bientôt l'aumônier.

Un asile pour l'enfance abandonnée

Il aimait les enfants ; il savait leur parler le langage naïf et charmant qui convient à leur âge. Il souffrait de voir la radieuse innocence d'un grand nombre de pauvres fillettes exposée aux dangers de la rue. Il conçut le projet de leur ouvrir un asile. A la fin de 1821, à l'occasion d'une retraite qu'il allait faire à la Trappe de la Meilleraie, il s'arrêta à Nantes où il visita l'établissement dans lequel les congréganistes de cette ville faisaient élever des enfants pauvres. Pendant sa retraite, il mûrit le projet de soustraire, lui aussi, à la misère matérielle et morale, les petites filles sans famille.

A son retour à Quimper, il demanda à ses Enfants de Marie d'imiter les congréganistes de Nantes. On lui fit des objections : Comment se procurer des ressources ? Quimper n'avait pas de grosses fortunes. Quelles seraient les maîtresses qui formeraient les enfants au travail ? Où trouver un local ?

Ces difficultés étaient réelles, et sans rien conclure, on leva la séance. M. Langrez revint à la charge dans une seconde réunion, et pour

vaincre les résistances, il fit une timide proposition : on prendrait deux petites filles qui seraient mises en pension chez l'une des congréganistes. Le projet fut adopté. Mlle Hyacinthe du Boisguéheneuc, présidente de la Congrégation et Mlle Rose Dufeigna de Keranforêt, membre du Conseil, acceptèrent de diriger l'entreprise. Les deux fillettes choisies n'avaient pas de santé et elles étaient sans asile, « deux pierres éminemment dignes de fonder une Providence ».

Michelle Guillou

Elles furent placées chez une pauvre ouvrière, membre de la Congrégation, Michelle Guillou, qui se montra admirable de soins et de dévouement envers les deux petites déshéritées. Son pauvre logis de la rue Neuve, où M. Langrez venait souvent l'encourager, fut le berceau de l'œuvre nouvelle.

Dans les rangs des Congréganistes se trouvait Mlle Olympe de Moëlien qui s'intéressa à ces pauvres enfants. Sans qu'elle s'en doutât à ce moment, elle s'engageait dans une voie où elle devait trouver la forme définitive de l'apostolat auquel elle aspirait.

Les deux fillettes adoptées moururent bientôt. Pour les remplacer, un grand nombre d'autres, toutes dignes de compassion, se pressèrent autour du tendre père des orphelines. M. Langrez tenait ferme à son projet : recueillir ces enfants, leur donner non seulement des soins, mais

de l'affection, un doux abri et la chaude sensation du foyer familial. Il se confia à la Providence, utilisa les moyens humains, se servant particulièrement de son crédit qui faisait ouvrir devant lui bien des portes, exhortant de pieuses personnes à l'action charitable sous forme d'aumônes et de libéralités. Peu à peu le projet gagnait des adhésions ; il ne restait plus qu'à trouver les concours nécessaires pour la réussite de l'entreprise.

CHAPITRE DEUXIEME

Les débuts de l'Œuvre : L'Orphelinat et la première Supérieure

Marguerite Le Maître

M. Langrez confia son dessein d'établir une institution de charité à une modeste congréganiste, Marguerite Le Maître. Fille d'un garde-forestier de la Noë, dans le Morbihan, sœur d'un prêtre qui deviendra proviseur du Collège royal ou Lycée de Pontivy, puis vicaire général de Saint-Brieuc, elle avait accompagné à Quimper les demoiselles de Moëlien chez lesquelles elle était entrée en service quand elles habitaient leur propriété du Morbihan. Elle avait alors 29 ans. Malgré son désir, elle n'avait pu être admise comme Sœur converse au Sacré-Cœur de Quimper, à cause des crises d'asthme dont elle souffrait. Elle connaissait bien les intentions de M. Langrez qui la dirigeait depuis quatre ans ; mais elle se sentait plus de dispositions pour la soli-

tude et la vie contemplative : l'ordre des Trappistes était maintenant l'objet de ses pieuses aspirations.

Après mûre réflexion, elle accepta la proposition de M. Langrez. Sans instruction, sans habileté pour les travaux d'aiguille, pauvre cuisinière, elle osait entreprendre une œuvre difficile. Mais ne recevait-elle pas une consigne de son père spirituel qui ne lui ménagerait pas son appui ? Il y avait d'ailleurs dans sa personne, à son insu, des qualités qui l'avaient désignée au choix de son directeur : elle était intelligente et douée d'un grand sens pratique. Mme de Trémaudan nous a tracé d'elle ce portrait : « Grande, extrêmement maigre, le teint pâle, les joues creuses, les yeux noirs, vifs et perçants, ordinairement baissés, telle était Marguerite sous son costume de paysanne d'Auray. Malgré ses apparences austères, elle avait dans la physionomie, ce rayonnement de l'âme, la beauté supérieure que donne la vertu et qui attire les cœurs ».

M. Langrez ne lui dissimula pas que les fatigues, les contradictions, les humiliations ne manqueraient pas. Une œuvre, pour braver les vicissitudes du temps et les assauts des tempêtes, ne doit-elle pas baigner ses fondations dans la douleur ?

Premières ressources et premières épreuves

Les fillettes recueillies chez Michelle Guillou avaient dû quitter leur logement trop étroit. Elles reçurent l'hospitalité, ainsi que Marguerite,

chez les demoiselles Kerincuff, qui leur offrirent leur appartement du rez-de-chaussée. Ceci se passait en 1823.

Le produit d'une loterie, une subvention de 900 francs accordée par le Conseil général, furent les premières ressources mises à la disposition de Marguerite Le Maître. Les enfants étaient nourries et bien vêtues. L'ameublement consistait en un lit pour chacune d'elles, un banc et quelques chaises. Le même appartement servait la nuit de dortoir et le jour de cuisine, de réfectoire, de salle de travail, d'oratoire et au besoin de parloir. Marguerite avait, en effet, à concilier des occupations multiples : tailleur, lingère, repasseuse, infirmière, servante de son petit monde, elle devait encore sourire aux visiteuses venues du dehors.

Mais les enfants augmentaient en nombre et plus vite que les ressources. Mlles du Boisguéneuc et Dufeigna se mettaient en campagne, sollicitaient les aumônes. Les vendeurs de la place du Marché donnaient des légumes, du poisson, des morceaux de viande. Les restes des repas de la Préfecture étaient acceptés avec reconnaissance. De son côté, Marguerite cherchait du travail pour fournir de l'occupation aux plus grandes de ses orphelines. Elle se présentait dans les maisons, accompagnée de ses enfants portant de grands paniers d'ouvrage. Mais le travail exécuté par des mains encore malhabiles ne plaisait pas toujours aux clients.

Ce fut une des tribulations de Marguerite. M. Langrez avait prophétisé vrai. Il y en eut d'autres : la pieuse fille se butait à des caractères rétifs d'enfants, mais ce qui lui fut plus douloureux encore, c'était d'entendre l'écho de bruits malveillants : critiques du monde, calomnies des âmes vulgaires, inintelligence des voies de Dieu, tout s'unissait pour ridiculiser la charitable Marguerite et le zélé directeur, et pire encore, pour dénaturer leurs démarches et noircir leur réputation.

Cependant la ville de Quimper comptait beaucoup de bonnes âmes qui rivalisaient d'émulation pour apporter leurs offrandes à l'institution charitable que tous désignèrent bientôt sous le nom de *Providence*.

Du logement des demoiselles Kerincuff, devenu à son tour insuffisant, le groupe des orphelines émigra en 1825 chez une dame Chevalier. Cette bonne personne était propriétaire d'une grande maison ; elle en proposa le rez-de-chaussée, dont la pièce principale pouvait contenir trente lits ; à côté, se trouvait une cuisine et on disposait d'une petite cour. M. Langrez vint bénir la maison et fit aménager un petit oratoire où les prières se diraient en commun.

Bientôt le nombre des enfants atteignit la trentaine. Alors Mlles du Boisguéheneuc, Dufeigna et de Moëlien pressèrent les personnes de la société de donner des objets ou de faire des ouvrages pour une loterie. Marguerite monta un atelier de mercerie et s'établit les jours de mar-

ché sur une place de Saint-Corentin en compagnie d'une enfant qui savait le breton.

Mgr de Poulpiquet, qui venait d'être promu au siège de Quimper, ne ménagea à l'œuvre, ni son appui moral, ni les subsides financiers. Une

Mgr de Poulpiquet.



souscription fut ouverte : il s'inscrivit aussitôt pour 2000 francs. Son exemple fut suivi par des prêtres et par beaucoup de familles de Quimper et d'ailleurs. La souscription s'éleva bientôt à douze mille francs. Cette somme allait permettre d'asseoir la fondation sur des bases plus stables.

L'œuvre à Lanvivan

Une occasion inespérée se présenta juste au moment opportun. Une personne du Conseil de la Congrégation signala que les demoiselles Debon, propriétaires du domaine de Lanvivan, céderaient peut-être leur maison avec la prairie qui bordait la rivière. Le marché fut conclu aussitôt pour le prix de douze mille francs ; le lendemain, on en offrait vingt mille aux propriétaires ; mais l'affaire était réglée et la maison fut mise au nom de Mlle du Boisguéheneuc.

Quand on eut achevé les réparations indispensables, Marguerite et ses trente enfants transportèrent leur modeste mobilier dans leur nouvelle résidence qui leur semblait un paradis terrestre, où elles respireraient un air plus pur et pourraient prendre librement leurs ébats. Ce sera le berceau de la Maison-Mère.

Deux ouvrières, Yolande Mallard et Marie Damour, s'étaient jointes à Marguerite : la première assumait la charge d'économe ; la seconde ne fit que passer dans la petite communauté et entra comme Sœur converse chez les Dames de la Sagesse.

Reine Coadou

Fort heureusement, la *Providence* fit une acquisition de premier ordre en la personne de Reine Coadou. C'était une jeune fille d'une rare vertu et d'une beauté supérieure : on l'appelait la « Reine de la jeunesse » de Quimper. Elle était

au service d'un avoué, M. Le Moine. Ce fut au prix de longs et pénibles combats qu'elle se déterminait à cette vie d'apostolat ; il lui fallut remporter des victoires sur une nature très riche et très vivante. Elle a décrit elle-même ces luttes intérieures dans des pages intimes et très attachantes ; le résultat du triomphe, ce fut la vocation religieuse.

Elle se sentait portée pour le cloître et avait songé à entrer dans la Congrégation des religieuses du Calvaire. Elle confia ses hésitations à M. Langrez. Le bon chanoine lui fit savoir qu'on n'avait pas besoin d'ouvrières, mais qu'elle serait peut-être utile dans les gros travaux. Elle accepta avec joie.

La décision prise par la belle Reine de se faire la compagne de la pauvre Marguerite Le Maître fut accueillie à Quimper avec stupéfaction. Le 11 juillet 1829, elle franchissait le seuil de la maison où chacun prédisait qu'elle ne resterait pas. Elle devait au contraire y passer toute sa vie et s'y dévouer dans les emplois les plus obscurs, en attendant d'être appelée à gouverner la Congrégation.

La Communauté est constituée

Pénétrons avec nos trois associées à l'intérieur de Lanvivan. Le choix d'une Supérieure s'imposait pour les décisions à prendre. M. Langrez désigna Marguerite.

La petite Communauté caressait le rêve d'avoir sa chapelle privée. Des recteurs de paroisses

voisines, les Dames de la Retraite, des personnes charitables fournirent l'ameublement et les ornements indispensables. Avec la permission de l'Evêque, M. Langrez eut la joie de bénir la petite chapelle où il célébra pour la première fois la messe en la fête de la Présentation.

Cette date du 21 novembre 1829 est le jour mémorable qui entendit les engagements de celles qui seraient les premières religieuses de la Providence de Quimper. Lorsqu'elles eurent prononcé le vœu de chasteté, une des enfants, suivant le cérémonial réglé par le fondateur, leur passa au doigt un anneau, en disant : « Souvenez-vous, ma Sœur, que vous devenez l'épouse de Jésus-Christ et la servante des pauvres ».

Désormais le nom de Sœurs leur fut donné ; elles revêtirent un habit distinctif sur le modèle de celui que portait déjà Marguerite, une robe de molleton, un tablier et un châle de serge noire. Désormais aussi, la messe sera dite sans interruption dans la maison.

Jetons maintenant un coup d'œil sur la vie journalière de la Communauté. L'humble cellule du début est devenue une ruche en pleine activité. L'ordre règne dans la nouvelle demeure, l'ordre qui élargit l'espace et double le temps. Les lingères travaillent à une table séparée ; près d'une fenêtre, vingt petites filles tricotent sur des bancs disposés en carré, sous la direction de la tailleuse et de ses ouvrières. Le grand escalier de pierre qui monte au dortoir du premier étage abrite les repasseuses, et dans les

profondeurs de la monumentale cheminée de l'antique manoir, deux fillettes tournent un rouet.

Marguerite, levée dès 4 heures du matin, surveille tous les travaux et fait d'autres besognes par surcroît. Elle préside aussi aux exercices de piété : lecture de dévotion faite à haute voix par une des enfants ; récitation du chapelet précédée d'un cantique ; prières du matin et du soir. Au milieu de ces fonctions multiples, l'active Supérieure reçoit les visiteurs et fait à tous bon visage.

Marie-Olympe de Moëlien

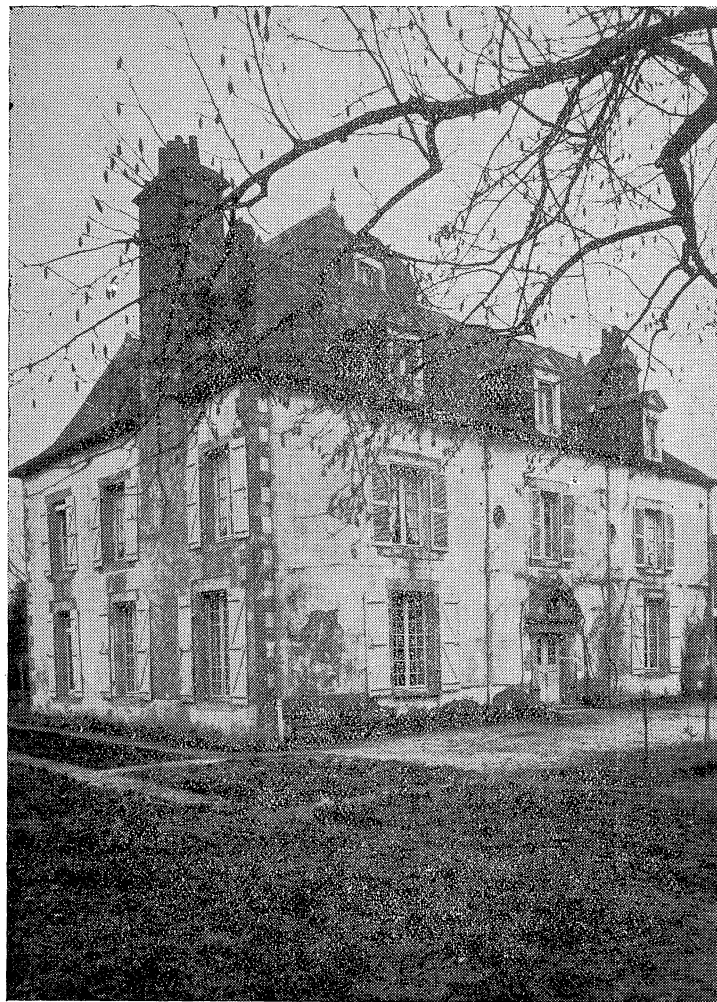
Une femme de vertu mûrie, connue par sa situation mondaine et ses relations dans la société, allait donner un regain de stabilité et de lustre à la maison de Lanvivan. Nous avons déjà rencontré son nom au cours de notre récit : elle s'appelait Mlle de Moëlien.

Marie-Olympe de Moëlien appartenait à une noble famille qui avait fourni des conseillers au Parlement de Bretagne, des chefs dans l'armée et dans la marine. Elle était née à Quimper le 8 juillet 1786 et fut baptisée le lendemain en la cathédrale de Saint-Corentin. Son père, Messire Guy de Moëlien Vieux Châtel, né à Brest en 1751, était major des vaisseaux du Roi ; sa mère, Marie-Louise Renée de Gouandour, était de la famille de Charles de Gouandour, qui fut un grand missionnaire breton et l'un des compagnons du P. Maunoir.

La famille de Moëlien avait sa résidence habituelle au manoir de Kerdrain en Auray. Olympe et sa sœur Célinie aimaient les petits enfants, visitaient les pauvres et les malades, décoraient les églises, assistaient chaque jour à la messe dans un profond recueillement, les yeux fermés ou fixés sur leur missel.

Mlle Olympe pensait à la vie religieuse lorsqu'elle perdit sa belle-sœur, Mme de Moëlien ; elle avait promis à la mourante d'élever sa fille Joséphine encore au berceau, et quand l'enfant eut grandi, elle la mit au pensionnat du Sacré-Cœur de Quimper. C'est alors qu'elle était venue habiter cette ville avec sa sœur Célinie et Marguerite Le Maître et qu'elle prit pour directeur M. Langrez. Elle appuya généreusement l'œuvre du zélé chanoine, mais elle n'entendait pas consacrer sa vie à cette œuvre : elle voulait un couvent où l'on adorerait le Saint-Sacrement. Quand elle serait libérée de ses obligations envers sa nièce, elle comptait entrer chez les Bénédictines du Temple à Paris.

L'éducation de sa nièce terminée, elle s'en vint de nouveau résider habituellement à Kerdrain. Elle avait pour conseiller à Auray, un Jésuite, le P. Valantin. Du château de famille, elle écrivait à son amie, Rose Dufeigna, « sa Rosette », comme elle l'appelait, de nombreuses lettres qui nous permettent de pénétrer dans l'intimité de son âme. Elles portent le cachet de 1828 et des années suivantes ; elles ont été rédigées sans aucune prévision de publicité. En ces feuillets rem-



Le Château de Kerdrain

plis jusqu'au dernier coin blanc, elle se livre avec quelle finesse de sentiments, quelle délicatesse de pensée et quelle maîtrise de la langue, à une surabondance de détails sur ses occupations et préoccupations.

Nous ferons dans notre brochure plus développée l'analyse détaillée que mérite cette correspondance ; nous en donnerons de copieux extraits qui eussent ravi la Marquise du Grand Siècle. Disons ici tout simplement que l'auteur décharge son cœur dans celui de son amie, qu'elle attend avec impatience le mariage de sa nièce Joséphine pour suivre sa propre vocation : elle ne veut pas être même « une Dame à manteau rouge », mais une religieuse cloîtrée dans un Ordre où le Saint Sacrement serait toujours exposé.

Enfin, dans les derniers jours de 1831, Joséphine eut un mari en la personne de M. Alexandre de Kerret, et Mlle Olympe put songer à son couvent. Mais elle n'aura pas celui qu'elle désirait. M. Langrez était intervenu, appuyé par le P. Valantin, qui conseilla fortement à l'aspirante-religieuse d'entrer au moins provisoirement à la Providence, ne serait-ce que pour y loger. Un des premiers jours de 1832, vers onze heures du soir, elle se présentait à Lanvivan. Elle ne devait plus en sortir ; elle commença son apprentissage de la vie religieuse sous la direction de son ancienne servante. M. Langrez avait dit à ses filles : « L'intention de Mlle de Moëlien n'est pas de rester à la Providence. Mais si Dieu

veut qu'elle y reste, il manifestera sa volonté. Priez afin que vous la conserviez si Dieu vous la destine ».

Un an plus tard, sur l'ordre du chanoine Langrez et de Mgr de Poulpiquet, Mlle Olympe, malgré ses répugnances, devenait Supérieure de la Providence.

DEUXIÈME PARTIE

La Congrégation et son développement

CHAPITRE PREMIER

Orphelinat et Adoration

Mère Olympe Supérieure

Mère Olympe commença son Supérieurat le 10 mars 1833. Marguerite Le Maître s'inclina devant la décision des Supérieurs ecclésiastiques et ne sembla plus se souvenir de son ancienne autorité.

Ici nous ouvrons une parenthèse sur des considérations qui s'imposent. Il s'agit des aspirations communes aux premières Supérieures, orientées dans une direction qu'elles n'avaient jamais envisagée ni l'une ni l'autre en voulant se consacrer à la vie religieuse. La première désirait entrer chez les Trappistines, la seconde, dans un couvent de Bénédictines de Paris ; la troisième déjà nommée, Reine Coadou, entrée à la Providence avant Mère Olympe et destinée comme elle au supérieurat général, avait également soupiré après un monastère avec des grilles. Il fallut toute l'autorité du fondateur pour les lancer toutes trois dans la vie active. Nous ne saurions nous résigner à voir, dans le concours de ces circonstances, le pur effet du hasard.

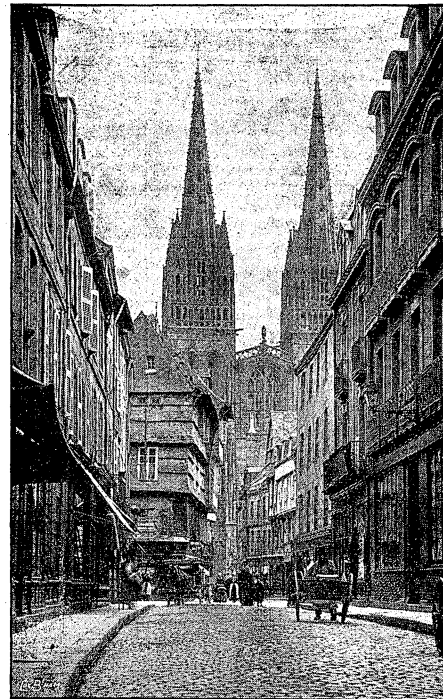
Mère Olympe et l'établissement de l'Adoration

Avant d'être nommée Supérieure, Mère Olympe avait déjà amorcé l'idée de l'Adoration. Aussitôt installée à Lanvivan, elle avait pourvu, à ses frais, à l'entretien de la lampe du sanctuaire, afin d'assurer la présence réelle de jour et de nuit ; sa principale occupation était d'adorer le Saint Sacrement.

Placée à la tête de la Communauté, elle reçoit les encouragements du P. Valantin : « Vous voilà donc fondatrice, supérieure, que sais-je ?.. Mêler la vie active à la vie contemplative, l'office de Marthe à celui de Marie, c'est là, sans le moindre doute, ce qu'il y a de plus parfait. Remerciez donc le bon Dieu qui, sans le moindre égard à vos répugnances naturelles, vous a mise à la tête d'une nombreuse et intéressante famille que vous sanctifierez et qui vous sanctifiera vous-même ».

Son premier soin fut de préparer au Saint Sacrement une demeure plus digne que celle de l'étroite chapelle de la Communauté. Elle prit sur son bien personnel, la somme nécessaire pour en construire une plus grande. Elle intéressa Mgr de Poulpiquet à son idée. Le pieux prélat lui fit une offrande de trois mille francs. Mieux encore : par mandement du 8 septembre 1835, il rétablit l'Adoration perpétuelle dans tout le diocèse. Se rappelant que la ville de Quimper avait eu jadis, grâce à la pieuse initiative du P. Huby, la primeur de cette dévotion maintenant disparue, il imposa à chaque paroisse, à commencer

par celles de Plabennec et de Pleyber-Christ, un tour de garde de jour et de nuit auprès du Tabernacle.



En 1651, le P. Huby, avec l'autorisation de Mgr du Louët, fit publier en la Cathédrale de St-Corentin le premier établissement de l'Adoration perpétuelle. Le 8 Juillet 1786, Marie-Olympe de Moëlien, restauratrice de l'Adoration perpétuelle, fut baptisée en cette même cathédrale.

Enfin, le 19 mars 1836 fut le jour qui mit le comble aux vœux de Mère Olympe. Ce jour-là, ayant accompli en l'espace de quatre ans les étapes du postulat et du noviciat, de la vêtue et de la profession, elle voyait se réaliser son désir le plus cher. L'Evêque recevait des Sœurs de la Providence, qui s'appelleront par la suite les Sœurs de l'Adoration, la promesse de demeurer les gardiennes perpétuelles du Tabernacle, en même temps que l'engagement de se dévouer à l'éducation des pauvres orphelines. La Fête-Dieu sera désormais la fête patronale de la petite Société.

Une retraite de huit jours avait préparé les Sœurs à leur nouveau ministère. Pendant toute une semaine le *Père Langrez*, — c'est ainsi qu'on le dénommera à l'avenir —, excita dans les âmes le feu de l'amour eucharistique. Les religieuses se succédaient au prie-Dieu, et le service d'adoration était assuré tout le long du jour et jusqu'à une heure avancée de la nuit.

Au préalable, elles avaient adopté un costume qui complétait celui de Marguerite Le Maître. Les parties nouvelles comportaient une signification symbolique : le cordon qui reliait la pèlerine rappelait les cordes avec lesquelles fut lié le Sauveur ; le bandeau qui entourait le front signifiait l'entière conformité au joug du Seigneur.

Le règlement

Mlle de Moëlien fut la première à qui les Sœurs et les enfants donnèrent le nom de Mère :

elle le méritait par son ascendant, ses libéralités et les multiples formes de son activité qui s'étendait à tout. Elle cumulait avec la charge de Supérieure, les fonctions d'économe, de sacristine, de maîtresse générale des enfants, de maîtresse des novices.

A son arrivée, il manquait encore à Lanvivan ce qui constitue essentiellement la Congrégation : une organisation hiérarchisée sous le contrôle de l'autorité diocésaine, une règle approuvée et l'émission des trois vœux officiellement enregistrée.

D'accord avec le P. Langrez, elle imposa à ses filles une année de postulat qui devait être suivie de quatorze mois de noviciat ; elle passa elle-même par ces épreuves avant sa prise d'habit.

« Pour établir, suivant ses expressions, l'ordre si nécessaire dans la Maison », elle rédigea un règlement dont voici les points principaux : la Sœur chargée du dortoir sonnera la cloche du réveil et fera offrir les cœurs à Dieu. Au moment de la prière, les enfants se rangeront en deux bandes, seront conduites à la chapelle où elles entreront en rang et salueront avec recueillement le Saint Sacrement ; il en sera de même à la sortie. Toutes se rendront dans le même ordre au réfectoire. Une Sœur les conduira dans les salles du travail où, toutes à genoux, elles réciteront le *Veni Sancte* avant de commencer leur ouvrage. Les récréations auront lieu après les repas qui seront pris, même la collation, dans le

plus grand silence. Des mauvais points seront donnés aux enfants qui manqueraient au règlement. On déduira ces points des bons points d'ordre qu'elles pourraient gagner dans l'année. Tous les quatre mois, la Sœur maîtresse de chaque salle, aidée des rapports des autres Sœurs, donnera un billet aux enfants qui se seront exactement conformées à ce règlement ; les enfants présenteront ce billet à la Supérieure, qui leur accordera la récompense qu'elle jugera à propos.

Vie intérieure de Mère Olympe

L'humilité. — Mère Olympe se prêtait aux plus vulgaires nécessités, aidant les Sœurs surchargées de travail. On vit même cette personne de haute naissance s'abaisser jusqu'aux besognes les plus humbles, comme de conduire les vaches aux champs et à l'abreuvoir sur la route de Locronan. Elle visait dans son extérieur à la propreté et à la pauvreté, se servant du même habit de deuil pendant ses deux premières années à Lanvivan, se couvrant en guise de coiffure, d'un misérable chapeau que la plus pauvre personne au témoignage de Reine Coadou, n'aurait pas voulu porter.

La soumission au fondateur. — Mère Olympe devait vaincre des répugnances pour se livrer à l'action. Mais le Père Langrez était là pour la conseiller, la stimuler et même lui imposer ses vues. Il intervint dans l'impulsion à donner aux travaux de construction et d'organisation de l'établissement ; il se mêlait à l'administration in-

térieure de la Maison : « Il faut passer par là, disait-il à la Supérieure, ou pas de communion ».

La bonté. — Elle faisait tomber les distances que son milieu d'origine mettait entre elle et ses Sœurs adoptives. Ses exemples disaient à toutes, mieux que ses paroles : « Aimez-vous comme je vous aime ». Elle soigne la mère de Reine Coadou pendant l'épidémie de choléra et recommence, malgré des nuits sans sommeil, de laborieuses journées.

L'esprit d'une vraie adoratrice. — Elle a écrit ces mots, qu'elle adressait à une personne du monde qui voulait se faire religieuse : « Qu'on est heureuse d'être choisie pour adorer nuit et jour Jésus dans le Très Saint Sacrement et d'être, de plus, la servante de la partie chérie du troupeau de notre divin Maître. Ces pauvres enfants que nous choisissons toujours dans le nombre de ceux dont la misère expose l'innocence, nous donnent de grandes consolations ». Dans une autre lettre, également révélatrice des sentiments profonds de son âme, nous lisons ces lignes : « Qu'on est grandement dédommagé au service d'un si bon Maître des sacrifices que nous lui faisons en quittant un monde qu'il n'aime pas ! Pour moi, je me trouve si heureuse d'être religieuse, que je ne sais comment témoigner à Dieu ma reconnaissance. Je plains les gens du monde qui se fatiguent tant à chercher bonheur et plaisir. Je trouve tout en répétant : « Un seul jour dans votre maison, Seigneur, vaut mieux que mille dans les palais des gens du monde ».

Une ombre cependant : elle habitait bien la maison du Seigneur, mais les affaires et le travail absorbaient trop son temps pour qu'elle pût à son gré se livrer à l'Adoration, et le personnel de la Communauté n'était pas assez nombreux pour assurer le service de la louange perpétuelle devant le Tabernacle. Elle se consolait alors en pensant au mot du P. Valantin : « Vous êtes appelée à fonder en Bretagne une congrégation de l'Adoration perpétuelle ». Deux ans avant sa mort, elle écrivait : « Nous faisons l'adoration la nuit comme le jour, chacune à notre tour, ce qui fait que nous nous levons deux ou trois fois par semaine, une heure, pour adorer notre bon Jésus. Il nous manque encore deux ou trois personnes pour que l'adoration n'ait plus d'interruption. C'est le vœu de mon cœur et j'espère voir cet heureux temps ».

Maladie et mort de Mère Olympe

Ce vœu, elle ne devait pas le voir réalisé ici-bas. Ce sera « une grâce qu'elle devait faire descendre du ciel sur sa chère maison. Huit jours seulement après sa mort, l'adoration devint absolument perpétuelle » (1).

Depuis 1837, la bonne Supérieure sentait les atteintes d'une grave maladie. Un matin, on la trouva sur les marches de l'escalier, ne pouvant se traîner jusqu'à la chapelle. A partir de ce jour, le

(1) Comtesse de Trémaudan, *Une Institution de charité*, p. 157.

P. Langrez lui défendit de se lever si tôt. Après une attaque d'apoplexie et de paralysie, le médecin, de qui elle exigea la vérité, lui fit savoir qu'une seconde attaque lui serait fatale. Alors « elle



Mgr Graveran

reçut tous ses sacrements avec toute la foi, toute la tendre piété et aussi avec ce courage et cette fermeté d'âme que donne une haute vertu » (1)

(1) Paroles du P. Langrez.

Mgr Graveran, accompagné de son secrétaire et de l'abbé Mével, lui apporta le réconfort d'une visite toute paternelle.

Un catarrhe et une fluxion de poitrine vinrent augmenter les alarmes de la Communauté. Le P. Langrez, qui la prépara à la mort, atteste que toute la ville portait intérêt à la malade : « J'étais, dit-il, à chaque instant arrêté dans les rues ».

Sur son désir, le fondateur resta auprès d'elle à ses derniers moments. Le 13 décembre 1843, à 8 heures du matin, « elle s'endormit, dit-il, dans le Seigneur, du sommeil du juste ». Elle avait 57 ans.

La bonne Mère défunte, loin d'inspirer de l'effroi aux enfants, les attirait près de ses restes mortels. Les plus petites ne cessaient de la regarder. On respirait le calme et la joie en sa présence. Son corps fut exposé plusieurs heures à la grille du chœur pour satisfaire à la piété publique.

Les obsèques furent célébrées le lendemain en la chapelle de l'établissement, en présence de l'Evêque, du Chapitre, du clergé de la ville et d'une multitude de fidèles. Un témoin disait : « Je n'ai jamais été autant touché à aucun enterrement. Tout le monde y pleurait ».

Par respect pour ses dernières volontés, la Mère de Moëlien fut inhumée aux côtés de Marguerite Le Maître.

La fidèle servante avait, en effet, précédé sa maîtresse dans la tombe. Elle s'était éteinte le 27 mai 1837 non pas, écrivait le P. Langrez « avec résignation, mais avec joie, avec allégresse, avec une sainte impatience qu'elle craignait d'être trop vive ». Toute la ville avait aussi participé à la douleur de la Communauté.

Disparues également, ou de la scène du monde ou de la vie active, les premières bienfaitrices. Mlle Dufeigna, qui s'était faite quêteuse pour les pauvres, et eût emporté joyeusement le moindre fagot qu'on lui eût offert, — c'est Reine Coadou qui parle ainsi —, était morte victime de ses œuvres de miséricorde, ayant contracté son mal en soignant une enfant atteinte d'une maladie contagieuse. Mlle du Boisguéheneuc était réduite à un état de langueur qui ne fera plus de sa vie qu'une longue souffrance, mais l'œuvre devait vivre parce que, comme le disait le Père Langrez, elle rendait « tant de gloire à Jésus dans le sacrement de son amour et était le salut de tant d'enfants malheureuses ». Les personnes passent mais la Congrégation demeure.

A sa mort, Mère Olympe laissait dans sa communauté, onze sœurs de chœur, quatre Sœurs coadjutrices et soixante-dix enfants.

CHAPITRE DEUXIEME

De la mort de Mère Olympe à la mort du P. Langrez (1843 - 1862)

Mère Sainte Marguerite

La Communauté avait fait une recrue d'importance en la personne de Mlle Jenny de Leissègues, originaire de Josselin. Elle s'était ouverte de ses intentions d'entrer en religion à M. Langrez, qui se montra tout disposé à la seconder et à Mère Olympe, qui l'avait pressée de se mettre au nombre des Sœurs de l'Adoration perpétuelle. Elle possédait certainement de grandes qualités, puisque Mère Olympe lui écrivait un jour : « Arrivez vite postuler. Je vous appellerais « ma Mère » avec le plus grand plaisir ».

Elle devait lui succéder le 21 décembre 1843. Elle avait 38 ans. Mgr Graveran présida le Conseil qui aboutit à son élection. Elle sera, sous le nom de Mère Sainte Marguerite, la troisième Supérieure générale.

Son premier soin fut, sur le conseil du P. Langrez, de rendre perpétuelle l'adoration qui, jusque là, n'avait pu être prolongée au-delà de deux heures du matin.



Mère Sainte Marguerite

Pendant les cinq années de son supériorat, Mère Sainte Marguerite resta dans l'ombre, s'effaçant derrière le fondateur. C'est de son temps que les Sœurs prirent un nom de religion.

Rédaction définitive de la règle

Un fait plus important fut la rédaction définitive d'une règle qui remplacerait les

règlements alors en vigueur. M. Langrez avait eu recours aux lumières de l'abbé Jean-Marie de Lamennais qui, pour le guider, lui adressa un exemplaire du règlement rédigé par lui-même à l'usage de son Institut des Filles de la Providence. Quand M. Langrez eut soumis son projet à l'épreuve du temps, il en présenta le texte à Mgr Graveran. L'Evêque le sanctionna de son autorité le 27 mars 1845 dans les termes suivants :

« Nous approuvons la Règle des Sœurs de l'Adoration perpétuelle du Très Saint Sacrement... après en avoir pris connaissance par nous-même et l'avoir lue en entier avec une grande attention ; elle nous a paru rédigée avec précision, clarté, mesure et sagesse. Son observation devra produire les fruits les plus précieux, et nous exhortons nos très chères filles, à la pratiquer avec une fidélité parfaite et une sainte émulation ».

La règle insistait sur l'esprit de charité, la réforme du caractère, le vœu d'obéissance, « une obéissance prompte et sans réplique », avait souligné le P. Langrez. L'Institut se proposait d'instruire les enfants selon leur condition, de leur apprendre à chacune un état en leur inculquant l'amour de l'ordre et du travail ; mais sa fin principale était la pratique de l'Adoration perpétuelle du Saint Sacrement. Les Sœurs devaient faire, l'une après l'autre, la nuit comme le jour, une heure d'adoration. Le lever était prescrit pour quatre heures du matin et le coucher pour neuf heures du soir. Les exercices religieux, le

travail manuel et le soin des enfants complétaient leur laborieuse journée. La nourriture était réduite au nécessaire.

Reconnaissance canonique et légale de la Congrégation

En 1835, Mgr de Poulpiquet avait donné à la Congrégation le nom de « Maison de la Providence ». En 1842, le Gouvernement lui avait reconnu l'existence légale sous le nom de l'Adoration. En 1845, Mgr Graveran lui conférait en quelque sorte le baptême sous le titre d'« Adoration perpétuelle » : c'est ainsi qu'elle s'appellera désormais.

Le legs Chabrol

L'établissement semblait donc reposer sur des bases solides. En même temps, sa situation matérielle s'améliorait. La comtesse de Chabrol, veuve du conseiller d'Etat et ministre de Louis XVIII, avait à sa mort, en 1844, fait un legs à « la Providence de Quimper ». Mais comme elle avait désigné l'établissement sous la dénomination d'« hospice-providence », les administrateurs de l'hospice civil de la ville et les héritiers revendiquèrent ce qu'ils croyaient être leurs droits. M. Langrez, conseillé par M. Ponthier de Chamaillard, rédigea un mémoire, le fit homologuer par plus de 200 signatures de personnalités de Quimper, et partit pour Paris où il obtint une entrevue avec le neveu de la donatrice, qui était aussi

l'exécuteur testamentaire. Il eut la joie d'obtenir satisfaction. Ainsi tout marchait à souhait : le temporel comme le spirituel de l'œuvre.

Le transfert des restes des fondatrices

En 1848, M. Langrez et les Sœurs voulaient posséder dans leur chapelle les restes des deux fondatrices. Munis des autorisations nécessaires, ils procédèrent à l'exhumation. La Mère Olympe fut retrouvée, tenant les mains jointes. On plaça ses ossements dans un nouveau cercueil et on y réunit ceux de Sœur Marguerite. Le 14 décembre, les habitants de Quimper et le clergé en grand nombre accompagnèrent les Sœurs et les enfants au retour du cimetière. Des Sœurs portaient le cercueil ; d'autres l'entouraient et les orphelines formaient une garde d'honneur. Le cortège se déroula à travers une double haie de témoins respectueux et arriva à la chapelle où M. Langrez officia. L'abbé Dufeigna, le frère de Mlle Rose, s'acquitta de l'éloge funèbre au titre d'ami et de bienfaiteur de la Congrégation. Il proposa les deux fondatrices en exemple aux Sœurs, et dans un saisissant parallèle, fit ressortir l'idéal commun de Sœur Marguerite et de Mère Olympe, qui avaient suivi des voies si diverses avant d'exercer leur double mission.

Le cercueil fut déposé dans le caveau préparé en face de l'autel. C'est devant cette tombe qu'est placé le prie-Dieu où les Sœurs sont nuit et jour en adoration.

Le Supérieurat de Mère Sainte Thérèse

(1848 - 1858)

Le 21 décembre 1848, Reine Coadou devint Supérieure générale sous le nom de Mère Sainte-Thérèse. Elle se trouva bientôt en face de grosses difficultés : le travail manquait et les revenus s'épuisaient. Ce fut néanmoins le moment qu'elle



Mère Sainte Thérèse

le choisit pour élargir l'œuvre d'adoption familiale. La Maison accepta un plus grand nombre d'enfants. C'était prendre le contrepied de la sa-

gesse humaine, ou plutôt tirer des créances sur la Providence qui ne tarda pas à donner sa réponse.

Madame Elissen

La Congrégation trouva inopinément une nouvelle bienfaitrice en la personne d'une dame récemment passée du judaïsme à l'Eglise. Elle était la petite-fille d'un opulent banquier de Bonn, nommé Wolf. Douée des avantages extérieurs et d'un heureux naturel, elle avait été élevée dans le luxe, sans foi religieuse, guidée seulement par les exemples de son aïeul et les leçons du fameux écrivain Schlegel, qui s'était attaché à lui inspirer le sentiment du beau. Mais le besoin de croire la tourmentait. Son mari, M. Elissen, un Juif de Francfort, était parent des Rotschild et condisciple de Théodore de Ratisbonne. En 1840, la famille se fixa à Metz. La mère envoya ses deux filles dans une maison catholique, où, avec son consentement, elles apprirent les prières et le catéchisme qu'elles récitaient avec leurs autres leçons. En instruisant ses enfants, elle s'instruisait elle-même. Elle prit goût à la lecture du catéchisme et de *l'Imitation* ; elle intéressa son mari à la religion catholique. Le 20 juillet 1843, M. et Mme Elissen et leurs deux filles furent baptisés dans la chapelle du couvent de la Visitation à Metz.

Dans cette ville se trouvait alors M. Jégou, futur vicaire général de Quimper. Il avait été appelé à Metz par l'Evêque, un Breton de Ren-

nes et son ancien condisciple à St-Sulpice, Mgr Dupont des Loges, qui l'avait associé à l'administration de son diocèse lorrain. M. Jégou, revenu à Quimper, faisait le catéchisme aux orphelines de l'Adoration et cherchait les moyens de



Madame Elissen et sa fille

les tirer de la détresse. Or Mme Elissen travaillait admirablement au crochet. Sur la demande de M. Jégou, elle vint à Quimper en 1849 et initia à son art les Sœurs et les orphelines. Depuis ce temps, de petites mains transforment le fil en

dentelle. Telle fut désormais l'une des principales ressources de la Congrégation.

La Fondation de Brest

Dans une visite à l'Adoration, Mgr Graveran avait dit au fondateur : « Père Langrez, la ruche est pleine, il faut l'ouvrir ». — « Quand vous voudrez, Monseigneur ». En ce temps, la maison de Lanvivan comprenait 120 personnes ; les Sœurs comptaient dans leurs rangs trente professes.

M. Langrez désirait, depuis longtemps, fonder une maison à Brest. Pendant dix-sept années consécutives, il prêcha la retraite annuelle aux Dames de Saint-Thomas de Villeneuve employées à l'hospice civil. Il se rendait compte des besoins de la grande cité maritime. Il connaissait le dispensaire qui abritait les tristes victimes de la séduction, l'asile du Refuge dont plusieurs directrices avaient été dans le monde ses filles spirituelles. Un matin, il réunit sa communauté de Quimper et dit aux Sœurs : « La nuit dernière, j'ai fait un rêve, et ce rêve est que vous fondiez une maison à Recouvrance ».

C'était le quartier le plus déshérité de notre port de guerre. Mère Sainte Thérèse avait exprimé tout haut son sentiment : « Il faut une vaste maison dans cette grande ville de Brest où il y a tant d'enfants pauvres. Le bon Dieu sait bien que c'est pour les sauver que nous voulons les rassembler. Aussi il nous enverra des secours ».

Le Conseil des Sœurs, réuni par le P. Langrez, vota la fondation. Le curé de Recouvrance, M. Cuzon, fut consulté : il se montra favorable au projet, mais il déclara qu'on ne pourrait compter sur l'aide de ses paroissiens, presque tous des marins ou des ouvriers. Il invitait M. Langrez à se rendre à Recouvrance afin d'étudier avec lui les moyens de mettre le projet à exécution. Ces entretiens et les recherches qui s'ensuivirent eurent pour résultat l'acquisition d'une maison.

Les premières Sœurs de l'Adoration à Recouvrance

Le 9 mai 1851, deux Sœurs coadjutrices prirent la direction de Brest, munies tout simplement de quelques provisions de bouche et d'une somme de vingt francs. En ce temps où n'existait pas encore le Pont National, elles traversèrent la Penfeld au milieu d'un groupe de matelots. La maison qu'elles allaient occuper avait bien des murs et un toit, mais guère autre chose. Une dame leur apporta une chandelle et elles couchèrent sur la paille. Le lendemain, pour inaugurer leur mission par un exercice d'adoration, elles restèrent en prières à l'église pendant presque toute la matinée. Puis elles reçurent, dans le plus pauvre appareil, la visite des religieuses voisines de Saint-Joseph de Cluny, qui les pourvurent des premiers objets indispensables.

Bientôt la maison de Quimper constitua le groupe qui formerait le noyau de la petite colo-

nie. Mère Sainte Thérèse nomma Sœur Saint Arsène, supérieure de la nouvelle fondation ; quatre sœurs et six enfants accompagnèrent à Recouvrance leur nouvelle Mère qui, avant son départ de Quimper, reçut des mains du P. Langrez le règlement de la Communauté naissante. Mgr Graveran avait donné aux partantes sa bénédiction et leur avait adressé des paroles d'encouragement.

Malgré les difficultés du début, le P. Langrez conservait bon espoir en l'avenir de l'établissement. Quand les premiers obstacles furent aplanis, quand les réparations urgentes furent terminées, il fit part de sa confiance à l'abbé de Lamennais. Il en reçut cette réponse le 13 février 1852 : « Je suis enchanté de ce que vous me dites de votre maison de Brest. Le bon Dieu ne la bénira pas moins que celle de Quimper dont le succès a été si complet ».

L'Impératrice Eugénie à Quimper

Quand l'Impératrice passa par Quimper, les Sœurs saisirent cette occasion de lui faire connaître leur œuvre. Une délégation de cinq religieuses et de deux enfants, conduite par M. Langrez, qui était alors doyen du Chapitre, obtint une audience particulière à la Préfecture. On présenta à l'Impératrice un *placet* d'où nous détachons les lignes suivantes :

Madame,

Les Sœurs de l'Adoration perpétuelle du Saint Sacrement, qui se consacrent à l'éduca-

tion des jeunes filles de la classe la plus pauvre de Quimper, viennent déposer à vos pieds l'hommage de leurs très humbles et très profonds respects et solliciter un secours en faveur de la nombreuse famille que la Providence leur a confiée.

Leurs Majestés Impériales, en se faisant précéder dans notre ville d'un ministre de leurs grâces chargé de rechercher les infortunes qu'elles pourraient secourir sur leur passage, semblent avoir voulu nous apprendre qu'elles croiraient ne pas bien représenter sur la terre les pouvoirs de Dieu, si elles n'imitaient aussi sa bonté... Qu'il soit permis (aux Sœurs de l'Adoration) de solliciter aujourd'hui, en faveur des 300 enfants dont elles sont chargées, les généreuses sympathies de l'auguste souveraine qui a daigné prendre sous son patronage spécial tous les établissements d'orphelinats... »

L'Impératrice accueillit gracieusement cette requête : elle eut des mots d'encouragement pour l'œuvre, admira la simplicité du costume des petites filles, les caressa avec bonté et remit une aumône entre les mains de la Supérieure.

La fin du second Supériorat de Mère Sainte Thérèse

Mère Sainte Thérèse avait été maintenue dans sa charge à l'expiration de son supériorat en 1854. Mais les préoccupations occasionnées par la fondation de Brest l'avaient beaucoup fatiguée. A Quimper, elle supportait également le poids de nombreuses entreprises. Le P. Langrez

crut même devoir modérer son ardeur : « Faites bien attention qu'il n'y a que quatre-vingts lits pour les enfants ». — Et elle avait répliqué : « Il me faut des pauvres plein la maison ». La maison se remplit tellement qu'il fallut l'agrandir, et la bonne Mère contracta des dettes qui s'élevèrent jusqu'à cent mille francs.

Cette situation ne lui enleva rien de sa sérénité ; mais elle demanda à être déchargée de ses fonctions : elle voulait être portière. On lui confia la direction des enfants et des jeunes filles.

Mère Marie du Saint Sacrement (1859-1863)

La nouvelle Supérieure générale, Mère Marie du Saint Sacrement, fut élue le 4 janvier 1859. Elle s'appelait dans le monde Louise-Estelle Fougeray de la Campardière. Originnaire de Chantilly dans le département de l'Oise, elle avait reçu une éducation très soignée dans l'institution de la Légion d'Honneur, où l'une de ses sœurs était religieuse de la Mère de Dieu. Elle eut l'occasion de connaître la Communauté de l'Adoration en venant à Quimper voir son frère qui était principal du Collège de la ville (le futur Lycée). Elle entra à la Communauté le 8 décembre 1853, à l'âge de 39 ans, après avoir surmonté bien des obstacles de la part de sa famille.

A sa prise d'habit, la postulante reçut le nom de Marie du Saint Sacrement ; elle fit sa profession le 13 décembre 1855. Grâce à son talent de musicienne, elle put immédiatement don-

ner un nouvel éclat aux fêtes religieuses. Elle s'était acquittée de plusieurs fonctions importantes où elle avait donné les preuves de ses capacités, lorsqu'elle fut appelée à la première charge de la Congrégation (1).



Mère Marie du Saint Sacrement

Mère Marie du Saint Sacrement avait de la distinction, de la gravité, des aptitudes à gouverner, mais elle était d'une santé délicate qui

(1) Cf. Notice sur cette Mère dans l'*Echo de l'Adoration* du 1^{er} janvier 1934.

exigeait des ménagements continuels. Elle dut démissionner avant l'expiration de sa charge. Elle avait eu la joie de voir la fondation de Brest prospérer. Après trois ans de repos relatif dans le rang, elle devint supérieure de la maison de Brest, mais il lui fallut encore résigner ses fonctions pour raison de santé, après un triennat. Son Supériorat général fut marqué par la maladie et la mort du P. Langrez.

Dernières années et mort du P. Langrez

En 1860, le bon chanoine avait vu s'éteindre deux de ses meilleurs amis, Jean-Marie de Lamennais et l'abbé Dufeigna. L'année suivante, il voulut se rendre à Ploërmel pour assister au service de M. de Lamennais. La maladie l'arrêta à Lorient, et dès qu'il put supporter le voyage, il rentra à Quimper. Depuis ce temps, il portait péniblement le poids de ses infirmités et de l'âge. Il continua cependant ses catéchismes et l'œuvre de formation des novices. Le soir, il faisait sa visite au Saint Sacrement à la chapelle, prolongeant souvent sa prière jusqu'à la cloche du couvre-feu à dix heures. Le jour de la Fête-Dieu de 1862 il voulut, malgré sa faiblesse, porter à la procession le bâton d'honneur qui était réservé dans les cérémonies au doyen du Chapitre. Le lendemain, il dit sa dernière messe à la cathédrale. Rentré chez lui, il se mit au lit.

Un jeune prêtre, M. Le Gall, professeur au Grand Séminaire, le remplaça pour la messe de communauté et lui portait la communion à cinq

heures chaque matin. On l'entendait bénir Dieu dans ses grandes souffrances qui lui permettaient disait-il, d'expié ses péchés et de mériter. Avant de recevoir l'extrême-onction, il prononça ces paroles : « Je remercie les prêtres du diocèse de Quimper que j'aime tant, de toutes les bontés qu'ils ont eues pour moi... Je recommande à leur zèle la petite bonne œuvre qu'il a plu à la divine miséricorde de me confier ; elle ne peut vivre que de leur appui... Je demande pardon à mes Sœurs des peines que j'ai pu leur causer... Je remercie Dieu de la grâce qu'il me fait de mourir au milieu de mes frères, de mes amis, en paix avec tout le monde, et je le crois, avec Dieu... »

Il donna ensuite quelques avis à la Supérieure générale sur le gouvernement de la Congrégation ; puis il ne parla plus. Il recommandait le plus rigoureux silence. Tous les jours, d'après le désir qu'il exprima, toutes les religieuses professes se rendaient dans son appartement pour réciter les litanies des Saints. Il rendit son âme à Dieu dans un si grand calme qu'on ne s'aperçut guère du moment de sa mort. C'était le 10 août 1862.

Les fidèles vinrent en grand nombre prier devant le corps ; ils lui faisaient toucher des objets de piété. L'office funèbre fut célébré à la cathédrale. Les enfants de l'Adoration, au nombre de cent cinquante, marchaient en tête, suivies de leurs anciennes compagnes. Puis venait le clergé. Les Sœurs fermaient le cortège. Après la

cérémonie, le corps fut rapporté, au milieu d'une foule respectueuse et émue, au couvent de l'Adoration pour être inhumé dans le cimetière des Sœurs (1).

L'építaphe de M. Langrez fut composée en latin par son ami, M. de Léseleuc, le futur évêque d'Autun, alors vicaire général de Quimper. En voici la traduction : — Dans cette terre qu'il a rendue sacrée par ses travaux, François Langrez, Prêtre, Doyen du Chapitre de Quimper, Prédicateur infatigable de la parole de Dieu, qui a grandement coopéré pendant près de cinquante ans à tout ce qui s'est fait dans ce diocèse pour le réveil, la propagation, la défense de la Foi catholique, Fondateur et Supérieur de la Congrégation de l'Adoration perpétuelle, dévouée à l'éducation chrétienne des jeunes filles, attend ici le signal de la Résurrection, la voix de l'Archange. Il a vécu soixante-quinze ans et dix-neuf jours. Il est mort en paix le 10 août 1862. —

Son corps reposait dans le cimetière de la Communauté, au pied du calvaire érigé par ses soins ; mais il avait voulu que son cœur fût déposé à la chapelle pour adorer encore par le silence et « continuer de remplir avec sa famille religieuse une mission réparatrice ». Le dimanche 5 octobre, la cérémonie fut accomplie en présence du Chapitre, de quelques ecclésiastiques de la ville et de trois branches de la famille de l'ardent fondateur : les religieuses, les orphe-

(1) Cf. Comtesse de Trémaudan, ouvrage cité, p. 243 et suivantes.



Mgr de Léseleuc

lines, les Enfants de Marie de la ville. Après la liturgie de l'absoute, « ce cœur, émule du cœur de Saint Vincent de Paul, qui a couru comme lui à la recherche des orphelines et des délais-



sées » (1), fut descendu dans le caveau, recouvert d'un marbre noir avec cette autre inscription de M. de Léseleuc : — Parce qu'il fait bon être aux pieds de son Maître Jésus, François Langrez, doyen du Chapitre de Quimper, désireux de rester uni, même après sa mort, aux prières de celles qu'il avait enfantées à Jésus-Christ, a recommandé de déposer ici son cœur. —

(1) Paroles de l'abbé Bernard, aumônier du pensionnat des Frères, qui fit l'allocution.

CHAPITRE TROISIÈME

La Congrégation et ses Supérieures générales de la mort du P. Langrez à nos jours

Le premier aumônier : M. Coadou

Après la mort du P. Langrez, la direction ecclésiastique de la Congrégation fut partagée entre un Supérieur diocésain et un aumônier attaché à la Maison.

Les fonctions d'aumônier furent confiées, au début de 1863, à M. Coadou, qui restera en cette qualité jusqu'à sa mort en 1896. Frère d'un missionnaire qui deviendra évêque de Mysore, il était né à Locronan en 1821 ; il administrait cette paroisse lorsque Mgr Sergent le nomma à l'Adoration. Quelque temps après, il fera partie du Chapitre de la cathédrale.

Des liens très puissants l'unissaient à la Congrégation : sa famille était apparentée à la

famille de Mère Sainte Thérèse ; une de ses sœurs Louise Coadou, en religion Sœur Cœur de Jésus, sera supérieure locale à Brest.



M. Coadou

Le Journal des Religieuses nous fait savoir que ce qui caractérisait M. Coadou, c'était « un grand esprit surnaturel ». Austère pour lui-même, il se montrait très bon pour les autres. Dans la ville, on ne l'appelait que « le saint homme ». Les enfants goûtaient particulièrement ses leçons de catéchisme pleines d'onction et de doctrine. Il encourageait la communion fréquente à une époque où elle n'était pas établie comme de

nos jours. A peine nommé, il fit ériger canoniquement dans la Communauté, l'Apostolat de la Prière, et il stimula le zèle des religieuses et des enfants pour l'œuvre de la Propagation de la Foi dont il était le directeur diocésain.

Le chanoine Goujon

M. Robert-Joseph Goujon remplaça M. Langrez comme Supérieur de la Congrégation. Son ascension avait été rapide dans la voie des di-



M. Goujon

gnités. Il avait vu le jour en Angleterre en l'année 1807. Aussitôt après son ordination, il fut

nommé économe au Grand Séminaire de Quimper ; il en devint le Supérieur à l'âge de 30 ans. En 1852, il démissionna pour entrer au Chapitre ; puis il reprit la direction du Séminaire, pendant trois ans, jusqu'en 1860. Quand il succéda à M. Langrez, il était chanoine titulaire et vicaire général honoraire.

Troisième Supériorat de Mère Sainte Thérèse (1863 - 1866)

Pour remplacer Mère Marie du Saint Sacrement, les religieuses nommèrent de nouveau Mère Sainte Thérèse, dont l'un des premiers actes fut la fondation de Port-Launay.

Le 15 avril 1864, elle donna connaissance à son Conseil qu'au rapport de M. le Marchadour, notaire à Châteaulin, Mlle Charlotte Nicolas et sa nièce, Sœur Sainte Anne (Mlle Lannuzel), religieuse de l'Adoration, léguaient à la Congrégation une vaste maison et un jardin situés à Port-Launay. Le Conseil, considérant que les maisons de Quimper et de Brest comptaient déjà autant d'enfants qu'elles pouvaient en contenir, accepta ce don avec reconnaissance et exprima l'avis que l'on fit les réparations urgentes pour transformer cette maison en orphelinat. Quand les préparatifs furent terminés, on fixa au 18 août le départ définitif pour la nouvelle fondation. La Mère générale désigna comme Supérieure Sœur Sainte Anne, comme première assistante Sœur Saint Stanislas (Mlle de Roquancourt)

et comme économe Sœur Saint Charles (Mlle de Boisjaffray). Le personnel de l'établissement fut complété par une maîtresse générale, Sœur Saint Ignace, deux maîtresses de travail, Sœur Cœur de Marie et Sœur Saint Paul, et par trois Sœurs coadjutrices.

L'église paroissiale étant fermée la nuit, la Communauté fut autorisée à avoir la Sainte Reserve dans un oratoire pour le service de l'Adoration nocturne.

Activité et vie intérieure de Mère Sainte Thérèse

Mère Sainte Thérèse a été une grande laborieuse : elle compte à son actif, avec les soucis de l'administration d'une Congrégation en développement, deux fondations de maisons. Elle fut une bâtitseuse et elle fut une femme de gouvernement, ce qui ne l'empêcha pas d'être une âme très intérieure. Elle aurait voulu rester en sous-ordre, mais parvenue à la charge suprême, elle exigera beaucoup des autres, étant très exigeante pour elle-même.

Une fois qu'elle avait saisi la nécessité ou l'opportunité d'une décision, elle ne s'en départait plus. C'était la conception qu'elle se faisait du rôle de Supérieure. M. Goujon, qui la connaissait bien, disait : « J'ai une si grande confiance dans sa sagesse et dans ses lumières que je la laisse faire ».

Malgré ses exigences, elle était aimée : sinon, comment expliquer que les Sœurs lui aient

renouvelé deux fois sa charge ? Elle tomba gravement malade en 1864. Aussitôt, lisons-nous dans le Journal manuscrit de Brest « toutes les Sœurs sont dans la plus grande consternation, toutes les prières sont offertes à l'intention de notre bien-aimée malade, tous les sacrifices et actes de mortification sont adressés au Cœur de Jésus pour qu'il prenne pitié de notre famille et nous conserve notre Mère ». On avait eu des inquiétudes sur ses jours. Dès que sa guérison fut connue, il y eut une cérémonie d'action de grâces.

La plus cruelle des infirmités vint ensuite la frapper. Un jour, au réfectoire, ne pouvant servir les Sœurs, elle dit tout simplement : « Je n'y vois plus ! » Et de grosses larmes coulèrent de ses yeux qui s'éteignaient. Elle se reprocha ces larmes involontaires : « Je croyais pouvoir perdre la vue sans pleurer », et ce fut tout.

Sa résignation en fit un nouveau modèle pour ses sœurs. Qui pourrait dire ce qu'elle a souffert ? Des maux de tête affreux, une inflammation des yeux si grande qu'ils la brûlaient comme des charbons ardents. Et quelles tortures morales pour elle si active, si habile à tout travail, si habituée à se dévouer ! (1)

Elle avait composé cette prière pleine d'esprit d'union à Dieu : « Si le travail de mes mains ne doit pas servir à votre plus grande gloire, tranchez-m'en l'usage, je vous en supplie, ô

(1) Comtesse de Trémaudan, ouvrage cité, p. 320 - 321

mon Dieu... Si mes yeux, qui se repaissent habituellement d'objets frivoles, le font pour d'autre motif que celui de vous obéir, faites, ô mon Dieu que je ne voie plus les lumières de ce monde, et que cette privation me prépare à paraître en votre présence, où j'espère vous voir dans un jour qui ne sera obscurci par aucun nuage ».

Mgr Sergent présida le Chapitre de 1866, assisté de MM. Goujon et du Marhallac'h. Quel-



Mgr Sergent

ques modifications de détails furent apportées au règlement du P. Langrez, dans le but de le mieux

adapter aux besoins nouveaux. Mais le fait le plus sensationnel de cette tenue de Chapitre se produisit lorsque Mère Sainte Thérèse, à genoux, pria Monseigneur de la décharger de ses fonctions. L'Evêque la remercia des services qu'elle avait rendus à la Congrégation et prenant en considération l'infirmité dont elle était affligée, il déclara qu'il croyait devoir accéder à son désir. En conséquence il ordonna de procéder à l'élection d'une nouvelle Supérieure. Les onze religieuses déléguées pour le vote vinrent tour à tour déposer dans l'urne des billets fermés. Le premier tour de scrutin ayant donné la majorité absolue à Sœur Saint Vincent, cette dernière fut proclamée Supérieure générale.

Mère Sainte Thérèse devait rester encore dix-sept ans sur la terre sans qu'on n'entendît jamais aucune plainte sortir de sa bouche.

Mère Saint Vincent (1866 - 1885)

La sixième Supérieure générale de la Congrégation (dans le monde, Hélène Langrez) était la propre nièce du fondateur. Elle sera trois fois réélue. Comme son oncle, elle était de Saint-Servan, où elle naquit le 14 janvier 1824. Ce port de pêche semble avoir été prédestiné à devenir le berceau de fondateurs d'œuvres. Au temps où le P. Langrez établissait l'Adoration avec le concours de Mère Olympe, l'Ordre des Petites Sœurs des Pauvres naissait à Saint-Servan, grâce à l'initiative d'une humble fille sans ressources, Jeanne Jugan, encouragée par un pieux vicair de la

paroisse, l'abbé Le Pailleur. Ainsi l'œuvre qui procure le gîte et l'entretien aux pauvres vieillards et l'œuvre qui abrite sous son ombre tutélaire l'enfance faible et abandonnée, font remonter leurs origines aux mêmes bords de la Rance.

Hélène Langrez, entrée au noviciat de l'Adoration le 30 août 1844, y fit sa profession le 27 août 1846. Elle avait passé sa jeunesse religieuse



Mère Saint Vincent

à la Communauté de Brest dans les fonctions de maîtresse générale et de maîtresse de travail. Pour remplir cette double charge, elle restait

tous les soirs, après le coucher des enfants, préparer pour celles-ci le travail du lendemain. Malgré ces veillées journalières, elle faisait régulièrement ses adorations nocturnes qui, à cette époque, avaient lieu toutes les trois nuits. En été elle faisait l'adoration à trois heures du matin et ne se recouchait pas. Elle conservait, au milieu de toutes ces fatigues, une parfaite égalité d'humeur.

Un trait entre mille révèle son esprit de renoncement. A la mort du bon Père Langrez, il fut décidé qu'une délégation de religieuses représenterait la Communauté de Brest aux funérailles. Sœur Saint Vincent fut évidemment désignée pour en faire partie, puisque son père était le frère du fondateur. Elle s'excusa, disant qu'elle pourrait être plus facilement remplacée à l'enterrement de son oncle que dans ses emplois à la Communauté.

Elle obtenait tout ce qu'elle voulait des enfants. Aussi, quand elle fut nommée Supérieure de la Maison de Brest, elle n'eut pas de peine à y maintenir le bon esprit et la piété. C'est là que les suffrages de ses Sœurs vinrent la chercher pour la placer à la tête de la Congrégation.

Quelques événements de son Supériorat

Elle eut la joie de faire bâtir la jolie chapelle de Quimper, qui remplaça la chapelle trop étroite que Mère Olympe avait fait construire en 1834. Les travaux furent interrompus par la guerre.

Enfin, le 6 novembre 1871, Mgr Nouvel en fit la consécration, assisté des chanoines de Calan et Jégou.

Les enfants aimaient à s'arrêter devant Notre-Dame des Orphelines. L'une de ses plus fidèles dévotes était une Arabe du Nord de l'Afrique, qui fut amenée à l'Adoration en 1873 par une ancienne élève, devenue Sœur Blanche du



Mgr Nouvel

Cardinal Lavigerie. Elle paraissait alors âgée d'une quinzaine d'années. Très laborieuse et d'un caractère facile, elle donnait les signes d'une

piété profonde. La cloison de son lit était garnie d'une cinquantaine d'images pieuses de toutes couleurs. Elle s'appelait Marie-Xavier Abd-el-Kader. Ce nom intriguait les enfants qui se demandaient si leur compagne était la parente du grand chef arabe ; elles apprirent qu'elle portait son nom tout simplement parce qu'elle appartenait à sa tribu.

Pendant que se poursuivaient les travaux de construction de la chapelle, survint un événement qui alarma la Communauté, une terrible inondation, due à une crue du Steir.

Les réparations de ce désastre, la construction de la chapelle, des infirmeries et du lavoir avaient grevé le budget de la Maison. On avait dû surseoir à la construction projetée d'une habitation pour l'aumônier, qui logeait dans la rue Saint-Marc. En 1879, Mère Saint Vincent put enfin fournir à l'aumônier une maison bâtie dans un des champs des Sœurs, à proximité de la Communauté.

Vie intérieure

Mère Saint Vincent n'entrait dans tous ces détails d'organisation matérielle, dans ces entreprises de réfection et d'agrandissement que pour faciliter le service de l'Adoration et la formation de ses chères orphelines. Penchée maternellement sur ces dernières, elle prie Dieu de leur donner « une piété solide, un grand esprit d'obéissance, de respect envers leurs Mères, beaucoup de charité entre elles ». Ses consignes, elle

les formule encore en ces termes : « Eviter la dissipation volontaire, remplir ses devoirs, fréquenter les sacrements ».

Dans ses lettres aux religieuses, elle insiste particulièrement sur la charité : « Vous vous sanctifierez par l'esprit de sacrifice, d'humilité et de charité. Quand on possède ces trois vertus, on a la paix de l'âme et du cœur ». La charité qu'elle leur souhaite, c'est la disposition à la condescendance et au support mutuel, « un amour actif alimenté par la croix et les sacrifices journaliers ».

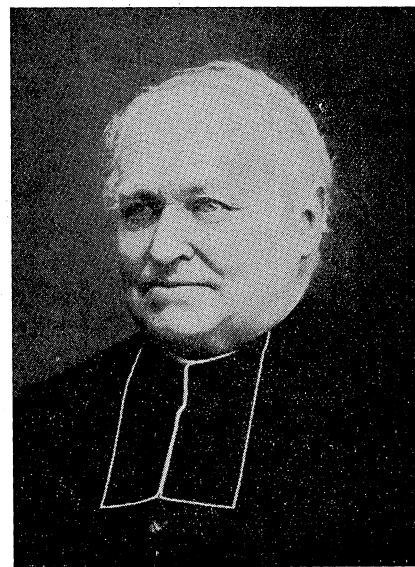
Sa vie est un dédoublement de celle du P. Langrez, de qui elle tient autant par les liens de l'esprit que par ceux de la nature. L'influence de l'oncle lui a imprimé le pli de la Maison ; quand le fondateur est mort, elle vit de son souvenir qu'elle conserve pieusement en elle et dans sa Communauté. Ainsi elle ne perdait pas de vue ce qui était l'essentiel de l'œuvre, aidée par le concours du Supérieur et de l'aumônier.

M. du Marhallac'h

M. Goujon était mort subitement dans la nuit du 16 au 17 juin 1868 à Brest, où il était venu pour faire ses visites canoniques dans plusieurs communautés de religieuses dont il était le Supérieur. Des notes que nous avons vues, écrites par des religieuses, disent qu'il était « le digne successeur du vénéré Fondateur ». Il faisait régulièrement ses visites aux trois maisons. Auprès des Sœurs, il insistait sur l'esprit d'ab-

névation et le devoir de charité fraternelle ; dans ses entretiens avec les enfants, il traitait de la nécessité du travail et du support et de l'édification mutuelle.

M. Goujon eut pour successeur M. du Marhallac'h qui était, depuis sept ans, le confesseur ordinaire de la Communauté.



M^{gr} du Marhallac'h

Le nouveau « Père » de la Congrégation avait eu une carrière peu commune. La Providence lui avait largement départi ses faveurs : la naissance, la fortune, d'éminentes qualités

d'esprit et de cœur et les joies d'un intérieur embelli de tout ce qui fait le charme de l'existence. Il avait déjà parcouru la moitié de sa carrière, lorsque la mort vint s'abattre sur son foyer et fit le vide autour de lui. C'est alors que, dernier survivant d'une race et d'un passé glorieux, il entra au Grand Séminaire de Quimper, venant y vérifier à la lettre, par le sacrifice de tous les avantages mondains, la devise de sa maison : *usque ad aras*, jusqu'aux autels. Il fut promu au sacerdoce en 1854, à l'âge de 46 ans. Mgr Sergent lui donna le camail de chanoine dès 1858 et le nomma vicaire général en 1863 (1).

Il aimait les petits, les pauvres, les malades; il prêchait l'Évangile par les œuvres de charité. C'est pourquoi Mère Saint Vincent se félicitait du Supérieur que Monseigneur leur envoyait. Elle écrivait à ses « chères Sœurs » de Brest : « M. Goujon, notre bon et vénéré Père, ne pouvait être mieux remplacé que par M. du Marhallac'h. Celui-ci est venu nous annoncer sa nomination. Il nous a dit avec beaucoup d'humilité qu'il n'avait pas son expérience ni ses vertus, qu'il comptait beaucoup sur nos prières, qu'il aimait bien notre Congrégation et désirait nous être utile. Nous sommes très heureuses de sa nomination et nous remercions le bon Dieu du soin qu'il prend de sa petite Congrégation ».

M. du Marhallac'h, qui sera honoré de la prélature sur la fin de ses jours, fera régulière-

(1) Tous ces détails, nous les avons empruntés à la circulaire de Mgr Lamarche (août 1891).

ment ses visites aux communautés, distribuant de bons conseils, même pendant le stage qu'il fit à la Chambre des Députés et un autre stage dans la paroisse des îles Glénans d'où Mgr Nouvel le retirera pour en faire son vicaire général. Il n'interrompit ses visites que pendant la guerre qui l'appela aux armées, malgré son grand âge, dans la Compagnie des Mobiles de Quimper, avec le titre d'aumônier militaire. Il en était revenu avec la Légion d'Honneur.

Les Constitutions approuvées à Rome

M. du Marhallac'h eut la joie d'annoncer à Mère Saint Vincent que les Constitutions étaient approuvées à Rome. Dès 1863, Mgr Sergent, à l'occasion de l'élection de Mère Sainte Thérèse, avait promis de profiter de son premier voyage *ad limina* pour soumettre la Règle à l'approbation pontificale. Mgr Nouvel vit la réalisation du désir de son prédécesseur. Dans l'audience accordée au cardinal Bizarri, secrétaire de la Congrégation des Evêques et des Réguliers, le 27 mars 1874, Pie IX loua et recommanda la Communauté désignée, comme Institut de pieuses religieuses se livrant à l'Adoration perpétuelle du Très Saint Sacrement et à l'éducation des pauvres orphelines.

Au mois d'octobre suivant, M. du Marhallac'h accompagna Mgr Nouvel au Vatican et il en revint avec de précieuses indulgences accordées par le Pape en faveur des Sœurs qui font une heure d'adoration la nuit.

La Congrégation sous le Supérieurat de Mère Saint Vincent

L'Orphelinat de Quimper compta à lui seul jusqu'à 56 religieuses et 220 orphelines. En 1874, il reçut les Sœurs et les enfants de Port-Launay, quand cette fondation, après dix ans d'existence fut supprimée par suite de difficultés financières survenues à la mort de la fondatrice.

Les registres de la Maison-Mère nous montrent Mère Saint Vincent occupée à des constructions et à des travaux, exerçant à l'intérieur une surveillance ferme et active par une sage distribution des emplois ; ils nous la montrent toujours sur la brèche, malgré des défaillances de santé. Atteinte depuis longtemps dans ses forces vives, elle souffrait de maux de cœur et d'estomac. Les voyages la fatiguent, les soucis l'épuisent ; elle va quand même de l'avant : « Notre Mère se rend à Brest pour y faire sa visite ; nous regrettons qu'elle n'attende pas que sa santé soit meilleure... », et ailleurs : « On a de la peine à obtenir d'elle qu'elle ne se dépense outre mesure, au-delà de ses forces ». Enfin, après dix-neuf années de supérieurat général, elle dut faire agréer sa démission par Mgr Nouvel. Elle s'éteindra doucement le 12 octobre 1887 dans sa 64^e année.

Mère Saint Jean-Baptiste (1885 - 1891)

Mère Saint Vincent fut remplacée par sa parente, Mère Saint Jean-Baptiste (Amélie Le Fort).

Celle qui assumait la direction de la Congrégation appartenait aussi à la famille du P. Langrez. Elle était la fille d'un capitaine au long cours de St-Servan, et elle aurait dû au fondateur l'opportunité d'une intervention pour lever les difficultés opposées par l'amour maternel à son départ immédiat pour le couvent.

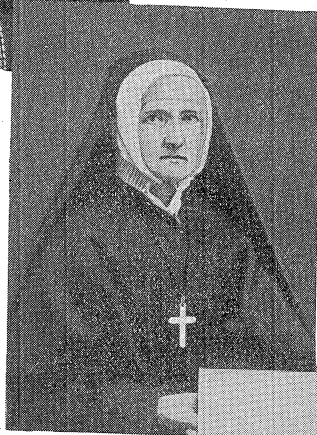
Elle parut avoir de bonne heure la vocation d'adoratrice. Elle aimait à rappeler que, dans son enfance, lorsque sa mère l'envoyait en commission, elle ne manquait pas de faire un détour pour entrer dans une petite chapelle où son bonheur était de voir une religieuse en adoration agenouillée sur un prie-Dieu.

Après avoir été maîtresse générale, elle fit l'expérience de l'administration comme Supérieure de la Maison de Brest durant un stage de 12 ans.

Comme manifestation extérieure de son activité à la direction de la Maison-Mère, nous devons signaler les soins qu'elle apporta à l'embellissement de la chapelle. Il s'agissait de mettre en relief le culte eucharistique. Le chanoine Abgrall lui prêta son concours. Sur les rubans décoratifs qui entourent le sanctuaire, on inscrivit la première strophe de *l'Adoro te* ; sur les rubans du chœur, la strophe *Panis Angelicus* ; au cintre de la voûte, l'invitatoire *Venite Adoremus*. C'est cette invitation que les Sœurs adressent la nuit à celles qui doivent les remplacer au prie-Dieu. On dégagea le vitrail qui représente le



Mère Saint Jean-Baptiste



Mère Saint Ange



Mère Saint Barthélémy

Les Supérieures générales
de 1885 à 1916

Christ et les disciples d'Emmaüs à la fraction du pain. Sur l'autel, des anges adorateurs ont des poses diverses et expressives. Une niche d'or fut faite pour être placée sur le tabernacle aux jours d'exposition.

A l'expiration de son sexennat, Mère Saint Jean-Baptiste redevint maîtresse générale. Quand elle célébrera ses noces de diamant à l'âge de 81 ans, elle sera encore fidèle à l'adoration nocturne. C'est au cours d'un exercice d'adoration qu'elle ressentit brusquement les atteintes du mal qui devait l'emporter au tombeau le 24 février 1921.

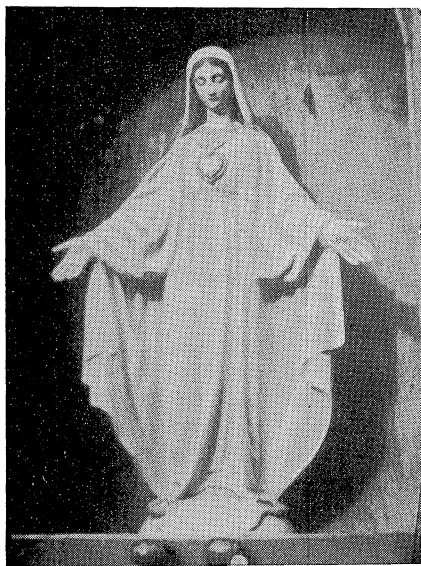
Mère Saint Ange (1892 - 1900)

Après Mère Saint Jean-Baptiste, la Congrégation fut gouvernée par Mère Saint-Ange (Adèle Cohanec (1)). Elle était la sœur de l'abbé Cohanec qui fut principal du Collège de Lesneven, « le chef d'établissement le plus instruit de toute ma circonscription », avait dit dans son rapport un Inspecteur d'Académie. Entrée au noviciat à l'âge de 34 ans, elle révéla dès le début, d'excellentes dispositions pour la vie religieuse, dans laquelle elle progressa rapidement sous la direction de Mère Marie du Saint Sacrement, maîtresse des novices. Elle fut d'abord économe à la Maison-Mère, ensuite chargée de la direction du noviciat, puis, pendant trois ans, Supérieure de la Maison de Brest.

(1) née à Roscoff, le 23 mai 1824.

Nommée Supérieure générale, elle fit construire une maison de famille pour vieilles dames, afin de venir en aide à l'orphelinat. Mgr Valteau bénit l'établissement le 9 avril 1896.

Trois mois après cette cérémonie, la Communauté de Quimper perdit son vénérable aumônier, M. Coadou. Le chanoine Bargilliat, qui le remplaça, devait continuer pendant 29 ans la



Maison-Mère : La Vierge du jardin des Novices

même tradition de piété dans la maison. Ce savant, renommé dans le monde ecclésiastique par ses études de droit canonique, cet artiste très fin

et très délicat, édifia les religieuses par son extrême simplicité ; il insistait auprès des enfants sur les dévotions de la Sainte Famille, des Saints Anges et des Ames du Purgatoire. Il perfectionna la bonne exécution du plain-chant ; son recueil de petits cantiques adaptés à des airs bretons a toujours sa place dans le répertoire des morceaux que les enfants ne se lassent pas de chanter.

Au début du Supérieurat de Mère Saint Ange, Mgr Lamarche avait nommé le curé de Saint Corentin, M. de Penfentenyo, Supérieur de la Congrégation en remplacement de Mgr du Marhallac'h, qui était mort le 16 août 1891. M. de Penfentenyo eut juste le temps de faire sa visite canonique. Il fut rappelé subitement à Dieu, le 27 juillet 1892, quelques semaines après Mgr Lamarche. M. Fleiter, vicaire général, le remplaça comme Supérieur.

Mère Saint Ange, qui avait fait preuve d'heureuses qualités administratives, était également très versée dans la spiritualité : elle savait entrer dans les moindres détails pour expliquer la pratique des vertus religieuses.

Elle mourut le 16 novembre 1900 : une congestion pulmonaire l'enleva en quelques jours à l'affection et à la vénération des Sœurs et des enfants. Quelques heures avant d'expirer, elle fit amener auprès d'elle les chanteuses pour entendre le cantique qu'elle aimait beaucoup :

Quand te verrai-je, Jérusalem chérie !
Tu es l'objet de mes brûlants désirs.
Pauvre exilé, loin de toi, ma Patrie,
Rien ne me plaît que ton doux souvenir.

Mère Saint Barthélémy (1901 - 1916)

Le Supérieurat de Mère Saint Barthélémy (Marie Salaün), élue le 15 janvier 1901, dura quinze ans : il fut marqué par deux grands événements : l'exécution des lois contre les Congrégations et la Guerre.

Les Sœurs de l'Adoration reçurent deux visites administratives : la première, pour vérifier l'autorisation de la Communauté, donnée par décret du 24 avril 1842, la seconde pour procéder à l'inventaire de la Maison. Mère Saint Barthélémy s'opposa très énergiquement à l'entrée des fonctionnaires dans la Communauté ; ils furent tout simplement reçus dans un parloir extérieur.

Au début de 1906 eut lieu la plus grande alerte. Le Gouvernement tient à considérer la Congrégation comme enseignante puisque, depuis la loi de 1882 sur l'enseignement obligatoire, elle a une classe primaire pour les orphelins. M. Morel, avoué, prit la défense des Religieuses. L'affaire fut portée devant le tribunal de Quimper, qui décida que la Congrégation n'était pas enseignante puisqu'elle avait été fondée et autorisée comme établissement de bienfaisance privée. Néanmoins, le 11 juillet 1908, la Mère Supérieure reçut la notification de la fermeture de ses écoles de Quimper et de Brest. Il fallut réorganiser pour se mettre en règle avec la loi. Un nouveau local fut destiné à l'école dans les conditions exigées par l'Inspection académique. Une dévouée personne de Concarneau, Mlle Le Garrec, fut la première institutrice de l'école sé-

cularisée de Quimper ; à Brest, Madame Floch prit la direction de l'école, où elle enseigne depuis ce temps.

Dans ces affaires elle fut précieusement secondée par le Supérieur diocésain. M. Fléiter a laissé dans la Congrégation le souvenir d'un ad-



Mgr Fléiter

ministrateur très compétent et d'un directeur très paternel. Les religieuses aimaient la solidité de ses instructions touchant l'explication de la Règle et la formation de l'esprit et du cœur des enfants. Sa promotion à la dignité de protono-

raire apostolique en 1912, un an avant sa mort, fut l'occasion de démonstrations de joie enthousiastes dans l'une et l'autre Maison.

Mère Saint Barthélémy connut les difficultés du début des hostilités : les prairies du couvent de Quimper sont réquisitionnées par l'armée : des Sœurs sont détachées des deux établissements pour soigner les blessés ; on reçoit des réfugiés.

Un autre fait marquant de son Supériorat, ce fut la fondation à Brest de la Société de Secours mutuel, la Sainte Famille, digne complément de l'œuvre du P. Langrez, réalisation pratique d'un vœu cher au cœur du fondateur. Cette société, en effet, groupe après leur sortie de l'établissement, les orphelines qui ont été élevées à l'Adoration. Elle a pour but de fournir à ses membres participants, qui se trouvent sans place, la nourriture et le logement, de venir en aide à ses membres auxquels l'âge, l'infirmité ou la maladie ne permettent plus de rester en service, leur garantissant, dans ces cas, soit la nourriture ou le logement, soit un secours mensuel proportionné aux ressources de l'œuvre. Mère Saint Barthélémy encouragea cette bienfaisante entreprise due à l'initiative et au zèle de l'aumônier de la Maison de Brest, M. Salaün.

La bonne Mère générale, qui avait été élue une première fois pour six ans, une seconde fois pour trois ans, une troisième fois pour un nouveau sexennat, se retira, à l'expiration de ce troisième supériorat en janvier 1916, à la Communauté de Brest qu'elle quittera en 1922 pour de-

venir première assistante à la Maison-Mère. C'est là qu'elle célébrera ses noces de diamant le mardi de Pâques, 22 avril 1924. Sa mort, l'année suivante, fut très paisible et parut, suivant le Journal des Sœurs, « une récompense anticipée de son amoureux acquiescement au bon plaisir divin en toutes circonstances ».

Mère Marie du Précieux Sang (1916 - 1934)

Mère Saint Barthélémy avait gouverné la Congrégation pendant quinze ans. Celle qui lui



Mère Marie du Précieux Sang

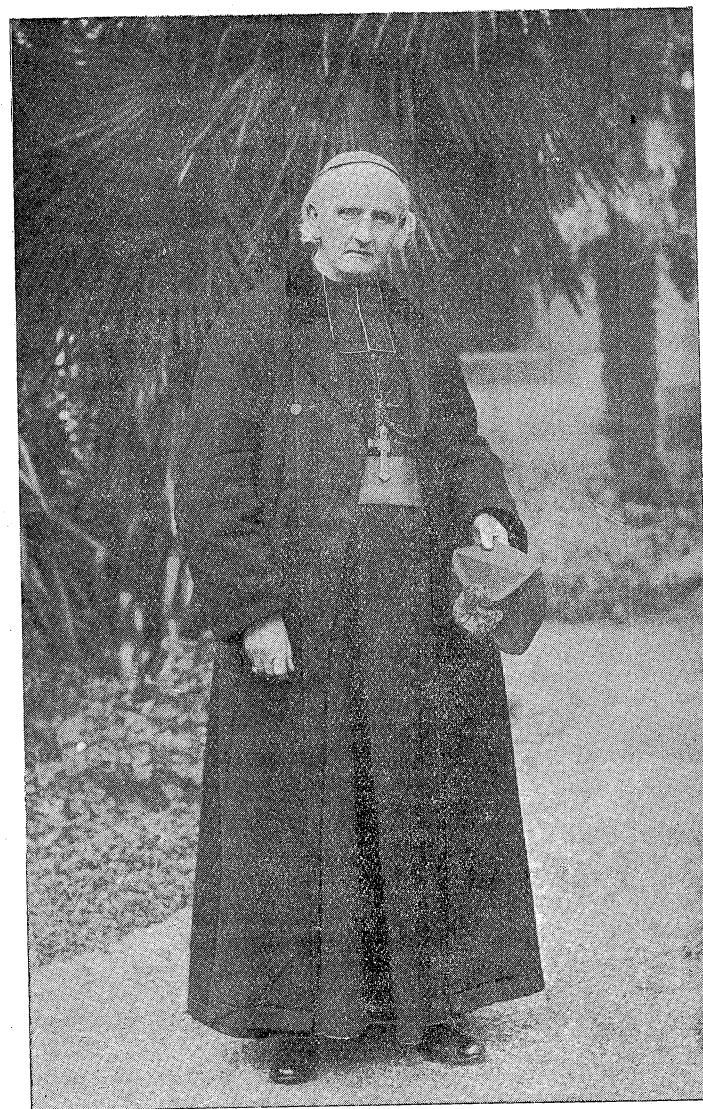
succéda, Mère Marie du Précieux Sang (Jeanne Le Cadre, née à la Vraie Croix (Morbihan) le 25 juin 1867, accomplira trois sexennats, soit exacte-

ment dix-huit ans : elle a eu le plus long Supérieurat général après celui de Mère Saint Vincent qui dirigea la Congrégation pendant dix-neuf ans.

Elle débuta durant la guerre. Elle eut la douleur de voir la terrible grippe espagnole emporter neuf enfants et deux religieuses, malgré le dévouement du major qui remplaçait le médecin de la Maison, le Dr Pilven, parti aux armées.

A Mère Marie du Précieux Sang, la Congrégation doit plusieurs innovations heureuses. Elle modernisa le costume des orphelines ; elle améliora les conditions hygiéniques de l'établissement par des travaux d'aération dans les salles et les dortoirs et par la démolition de vestiges de constructions qui n'étaient précieux que comme souvenirs du passé ; elle a fait construire deux étages au-dessus du réfectoire des enfants, en attendant qu'elle entreprenne la construction d'un bâtiment très important à l'aile opposée de la maison des dames pensionnaires. Mais à son gouvernement restera surtout attachée la fondation de Trévidy, près de Morlaix, sur le territoire de Plouigneau. Désormais la Congrégation aura une maison dans chacune des trois régions du diocèse, en Cornouaille, en Léon et en Tréguier.

Le 20 septembre 1921, le centenaire des origines de l'orphelinat fut célébré en grande solennité sous la présidence de Mgr Duparc, en présence de presque toutes les Sœurs de la Congrégation, de nombreux membres du Chapitre et du clergé de la ville, d'un public sympathique



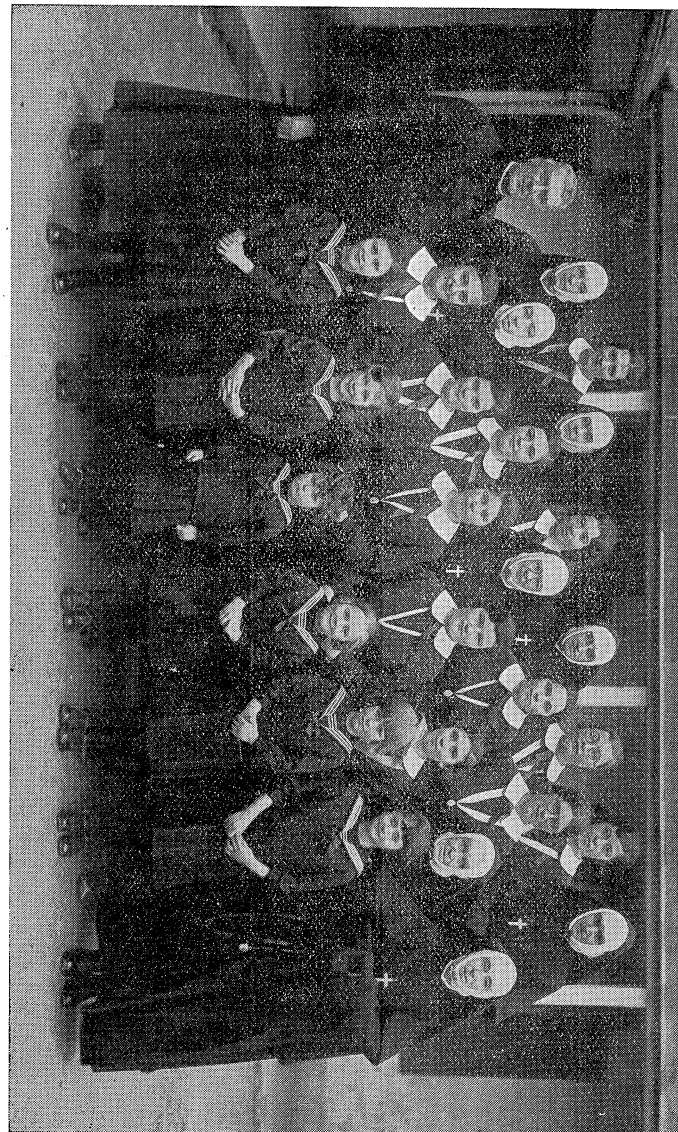
Son Excellence Mgr Duparc

et distingué, et d'une délégation importante d'orphelines de la Maison de Brest qui avaient économisé sou par sou, sur leur modeste prêt du dimanche, l'argent de leur voyage. Ce fut une joie pour l'oreille et une splendeur pour la pensée que d'entendre Monseigneur, avec cet art de la synthèse où il excelle, dégager l'essentiel des événements historiques de l'œuvre et le fond de son esprit.

Mère Marie du Précieux Sang vit le départ de M. Bargilliat, suivi de très près par la mort du distingué chanoine. Depuis 1925, l'aumônier de la Maison-Mère est M. le chanoine Guéguen qui, deux ans plus tard, cumulera ses fonctions avec celles de pénitencier et de chanoine du Chapitre. Ses relations avec la Congrégation datent de sa première enfance, puisqu'il est le neveu de M. Coadou et de Sœur Cœur de Jésus. En 1928, il a fondé l'*Echo de l'Adoration*, bulletin destiné à relater les principaux faits de la Maison de Quimper et de ses filiales et à servir d'organe de liaison entre les anciennes élèves entrées dans le monde ou dans les divers Ordres religieux.

M. Gadon, à qui échet la charge de remplacer Mgr Fléiter en juin 1913, a vu la fondation à Brest de la Maison de famille et les débuts de la Maison de Trévidy.

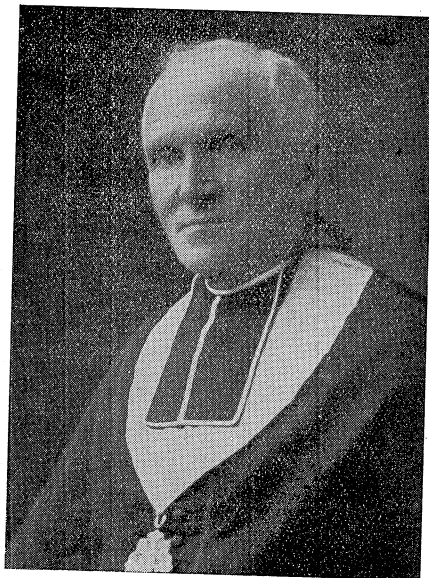
M. le Vicaire général Joncour est présentement le Père spirituel de la Congrégation dont il était apprécié depuis la retraite qu'il prêcha à la Maison de Brest, au temps où il était vicaire à



Maison Mère : l'Aumônier, M. le chanoine Guéguen. Groupe de religieuses et d'orphelines

Saint-Louis. Nous nous bornerons à dire qu'il a saisi le moment opportun pour encourager dans leurs entreprises les organisatrices intelligentes qu'il a trouvées à la tête de la Congrégation.

Mère Marie du Précieux Sang n'était plus rééligible d'après les Constitutions. Le 12 mai



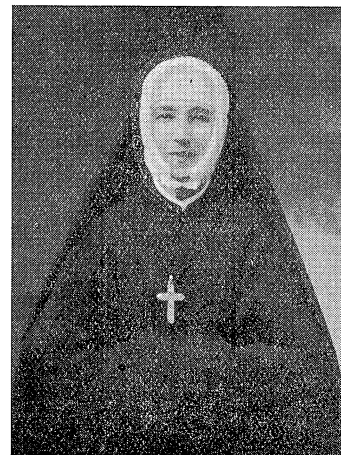
M. le chanoine Joncour

1934, quelques jours avant qu'elle ne résignât sa charge, M. le chanoine Joncour bénissait la première pierre du nouveau bâtiment dont elle avait posé les assises. Une feuille de parchemin, rela-

tant la date et sa coïncidence avec l'année du Jubilé de la Rédemption, a été déposée dans cette pierre.

Mère Marie du Calvaire

Mère Marie du Calvaire (Jeanne Reungoat, née à Cléder le 21 mai 1876), est la onzième Supérieure générale de l'Adoration. Elue à l'unanimité le 5 juin 1934, elle se recommandait à la désignation du Chapitre par l'esprit d'initiative qu'elle avait montré à Brest, où elle fut Supérieure pendant sept ans.



Mère Marie du Calvaire

Elle continue avec succès dans les entreprises d'ordre matériel comme dans la marche in-

térieure de la Congrégation, l'œuvre de ses devancières. Actuellement elle poursuit avec rapidité les plans d'embellissement de la chapelle. Elle a mené prestement les travaux de réfection et d'agrandissement de la résidence de Quimper, sur l'emplacement des premières maisons qui tombaient en ruines pour cause de vétusté ou par suite des inondations. Désormais la Maison-Mère est témoin de la réalisation d'un désir longtemps différé : la séparation de la Communauté d'avec l'Orphelinat.

Nous n'ajouterons qu'un mot sur la manière dont est apprécié le gouvernement de la présente Mère générale : elle dirige la Congrégation avec des qualités d'énergie et de bonté que les religieuses et les enfants sont unanimes à reconnaître.



CHAPITRE QUATRIÈME

Petit historique de la Maison de Brest

L'Etablissement de Recouvrance

La Maison de l'Adoration de Brest est la fille aînée de la Maison-Mère de Quimper. Le P. Langrez l'a fait jaillir de son âme compatissante à la suite d'un désir exprimé en sa présence par Mgr Graveran. Lui qui chérissait presque à l'égal d'un coin du ciel sa chère solitude de Lanvivan, il voulut pourvoir d'une œuvre similaire la bruyante cité où il y avait tant d'âmes d'enfants à sauver.

Grâce au registre journalier de la Communauté, nous suivons la vie de la fondation au jour le jour et nous saisissons de plus près le fonctionnement de l'œuvre jusque dans ses moindres détails.

Nous avons relaté le départ des deux Sœurs coadjutrices de Quimper. Quelques jours après,

avait eu lieu l'exode du groupe de religieuses et d'enfants arrivées à Recouvrance le 23 mai 1851, après un long et pénible voyage en charrette, pour prendre possession de leur nouvelle résidence.

La population de Recouvrance fit aux Sœurs un accueil chaleureux. Les premières recrues brestoises de la fondation furent une jeune fille très exposée dans le monde, confiée par sa mère aux religieuses, puis une enfant de quatre ans, orpheline de mère, fille d'un tailleur militaire, recueillie à la suite d'un geste touchant de braves soldats qui se cotisèrent pour payer sa pension.

La première Supérieure, Mère Saint Arsène, avait tout à organiser. Quelques jours après son arrivée, le petit oratoire fut béni par M. Cuzon, en présence du P. Langrez, des cinq prêtres de la paroisse et de quelques ecclésiastiques de Brest. Des personnes charitables firent les aumônes nécessaires pour permettre l'acquisition des vases sacrés et de quelques ornements.

Le séjour à Recouvrance dura cinq ans. Le nombre des orphelines s'accroissait, les dépenses augmentaient et le travail faisait défaut. M. Langrez n'aimait pas, suivant son expression, « faire un voyage dans le pays des dettes ». Il chercha un terrain sur l'autre rive de la Penfeld.

Le transfert à Coat-ar-Guéven

Un ami du P. Langrez, l'abbé Guégénou, trouva une propriété à Coat-ar-Guéven. Le con-

trat fut signé en l'étude de M. Bellamy, et le généreux notaire refusa toute espèce d'honoraires. L'architecte, M. Adolphe Huyot, se chargea gratuitement des plans et des devis des nouveaux édifices ; il envoya soixante bons ouvriers sous la direction d'un entrepreneur, M. Alexandre Pérès, et mit lui-même plusieurs fois sa vie en danger pour s'assurer de la solidité du travail.

Le 25 mars 1856, M. Langrez bénissait la première pierre de l'édifice.

Maison et chapelle furent construites en 117 jours. La maison était prête à recevoir 200 enfants. Au moment où furent posées dans la chapelle les premières pierres sur lesquelles on devait s'agenouiller pour recevoir la communion, on rapporte que Mère Sainte Thérèse plaça un papier où était écrite une prière pour demander la grâce qu'il ne se commît jamais aucun sacrilège à cette table de communion.

Le 29 septembre, à 7 heures du soir, eut lieu la prise de possession de l'établissement par un groupe de religieuses et de vingt enfants. La chapelle fut bénite le 28 octobre par Mgr Sauveur, protonotaire apostolique. M. Mercier, curé de Saint-Louis, prêcha le matin ; M. L'Hostis, curé de Lambézellec, prêcha le soir. Mme Conseil, femme du député du Finistère et Mlle de Martel firent la quête, qui rapporta environ 200 francs. M. Langrez témoigna sa gratitude à l'architecte, aux entrepreneurs, aux ouvriers, à tous les bienfaiteurs de l'œuvre. La reconnaissance des Sœurs nous a révélé la générosité d'une de leurs com-

pagnes, Sœur Saint Charles (Mlle de Boisjaffray), qui donna dix mille francs pour la construction de la chapelle, avec le désir de rester inconnue.

Le lendemain de la bénédiction de la chapelle, Mgr Sauveur bénit la maison. Le règlement de l'Adoration de Brest fut arrêté. Mère Saint Arsène reçut son obédience pour Quimper, où elle remplaçait comme assistante générale Sœur Marie-Olympe, nommée Supérieure de Coat-ar-Guéven. La nouvelle Mère locale, qui s'appelait dans le monde Mlle Royer, avait des relations dans la bourgeoisie de Brest. Elle fut installée dans sa charge, le 30 janvier 1857, par le P. Langrez, qui lui fit promettre d'observer la règle « toute la règle et rien que la règle ».

Le premier personnel de Coat-ar-Guéven

Il nous a paru intéressant de donner la liste du personnel primitif de l'établissement, parce qu'elle nous renseigne sur les emplois et les charges des religieuses et nous montre comment était organisée la maison de Coat-ar-Guéven à ses débuts. Les charges étaient ainsi réparties :

Supérieure, Mère Marie-Olympe ; assistante et maîtresse de lecture, Sœur Sainte Marguerite ; économe et jardinière, Sœur Saint Charles ; maîtresse générale et première maîtresse pour la confection du linge, Sœur Saint Jean ; secrétaire, maîtresse d'instruction et directrice des enfants du dehors, Sœur Sainte Anne. Etaient chargées de la sacristie, Sœur Saint Stanislas ; de la

petite salle, Sœur Sainte Aloysia ; de l'infirmierie et du raccommodage, Sœur Sainte Melchilde ; du vestiaire des Sœurs et des réparations des robes, Sœur Marie des Anges ; de la confection du vestiaire des enfants, Sœur Saint Joseph ; des matelas et des bas, Sœur Saint François de Sales.



Deux religieuses ayant fait partie de la maison de Brest : S^r Marie de la Conception (Pellerin) et S^r Cœur de Jésus (Coadou), sœurs d'évêques missionnaires.

Sœur Saint Ignace était maîtresse d'ordre ; Sœur Saint Vincent, seconde lingère et maîtresse de chœur ; Sœur Cœur de Jésus, maîtresse repasseuse ; Sœur Cœur de Marie, première tailleur ; Sœur Marie de la Croix, réglemmentaire et ouvrière en ornements d'église.

Les charges de l'Œuvre

Les travaux de la Communauté pour l'intérieur et pour le dehors exigeaient une dépense considérable de matériel. Il fallut créer un atelier de literie, acheter un métier à coudre, installer un four, une buanderie. C'étaient les aménagements les plus urgents, en attendant le percement d'un puits pour alimenter la buanderie, les cuisines, les jardins, la cour des enfants. Quand l'œuvre prendra de l'extension, on devra construire de nouveaux dortoirs, agrandir la cour de récréation, bâtir une maison pour l'aumônier. Comment entretenir tant de religieuses, élever deux cents orphelines qui avaient besoin d'une nourriture solide ? La Maison hospitalisait les anciennes sans place, recevait des Sœurs de passage, de toutes les Congrégations, et presque à ses débuts, en 1862, elle accueillit 16 enfants de l'asile de Poul-ar-Bachet. Et les impôts étaient lourds, puisque la charité catholique doit payer sur les aumônes : en 1864, la Maison de Brest paie 1229 francs de contributions ; elle en paiera 1838 francs vingt-cinq ans plus tard, et en 1889, la somme à verser au fisc s'élèvera à 2.078 francs comprenant les contributions, les droits de main-

morte, la patente sur le travail des enfants, la cote personnelle, la cote mobilière et l'impôt sur le revenu.

Les ressources

Pour faire face à ces débours, la Communauté ne pouvait guère compter sur les familles. Les enfants indigentes étaient admises gratuitement ; pour celles qui étaient à la charge de leurs parents, de leurs tuteurs ou de personnes charitables, on percevait une somme non déterminée, mais généralement inférieure au prix de revient d'une pension. Les honoraires versés par les paroisses pour le tour d'adoration fait à leur place, les quêtes, étaient une faible contribution dans une maison si grevée de charges. Le produit de la vente de l'établissement de Recouvrance avait été pour l'œuvre naissante, d'un secours très appréciable : cette vente avait rapporté quinze mille francs. Néanmoins la Maison de Quimper fut entraînée à de grosses dépenses pour amortir les dettes.

La spécialisation et la division du travail —

On réalisait des économies par l'utilisation des compétences. Les Sœurs coadjutrices sont occupées aux gros travaux. Les Sœurs lingères, les repasseuses, les tailleuses, les brodeuses font les ouvrages d'intérieur et les commandes du dehors. La Maison de Brest tire parti des bonnes leçons de Mme Elissen ; elle acquiert sa réputation à l'égal de celle de Quimper pour les fins travaux

d'aiguille. Une Sœur obtiendra un prix au concours universel de broderie de Paris.

Interventions de la générosité publique. -- Ces interventions furent fréquentes dans les premiers temps de l'œuvre. Des banques généreuses, comme le Comptoir du Finistère, font aux religieuses l'aumône de quelques souscriptions. Le proviseur du Lycée leur fait parvenir une somme qui est le produit d'une collecte faite parmi les élèves et les professeurs. La Préfecture Maritime leur fournit régulièrement, pendant plusieurs années, un chaland de copeaux provenant du bois du port. Le Génie maritime leur donne des pierres pour paver la cour. La Ville de Brest les gratifie de bons pour des bouillons gras à prendre aux fourneaux économiques, leur accorde une réduction sur le prix du blé qui leur est laissé au même tarif qu'aux pauvres ouvriers. Le maire, M. Bizet, appuie auprès du Conseil municipal une requête de Mère Marie-Olympe tendant à obtenir une subvention de la Ville. La rédaction des Sœurs nous apprend qu'en 1858, M. le Maire eut la bonté de leur faire porter 1000 francs ; par ses soins, la même subvention leur sera allouée les années suivantes ; en 1869, elle sera réduite à 600 francs ; le Conseil municipal la supprimera complètement en 1881.

Loteries. — Des loteries furent autorisées. La Supérieure s'enhardit même jusqu'à signaler à la bienveillante attention de l'Empereur ce moyen d'alimenter le budget de la Communauté. En 1866, Napoléon III donna des vases de porce-

laine de Sèvres et une statue de Bossuet, d'un prix encore plus grand ; en 1867, le lot impérial fut une boîte d'argenterie. Les loteries durèrent plus longtemps que les subsides municipaux, mais elles subirent le même sort, le Conseil de Brest ayant décidé en 1906 de supprimer les loteries pour œuvres charitables. Dates et mesures à retenir ! En 1881, c'est l'année des décrets Ferry : la Municipalité de Brest supprime sa subvention ; en 1906, c'est l'année de la Séparation de l'Eglise et de l'Etat : la Municipalité interdit les loteries de charité. Le chaland de copeaux sera supprimé à son tour, mais plus récemment.

La générosité privée — De la générosité privée, nous pouvons dire qu'elle n'a pas connu d'éclipse. Elle s'est traduite sous des formes diverses : dons en espèces pour des pensions d'orphelines ; dons en nature : légumes et denrées alimentaires ; fournitures de matériel : lits de bois, matelas, machines à coudre ; vêtements pour les enfants, livres de piété, paroissiens, volumes pour bibliothèque ; ornements, ameublement et décors à l'usage de la chapelle. Bienfaiteurs pour la plupart anonymes et qui le seraient tous, si la reconnaissance des Sœurs ne nous avait livré quelques noms : M. Huyot l'architecte, M. Baudin, M. et Mme Bauvry, Mme Gérard, Mlle Nicolas, la princesse Elisabeth de Hohenlohe, les médecins de la Maison, les docteurs Leblanc, Guichet, Brunet, Pouliquen, Philippon, Mignard. Depuis une vingtaine d'années, ce dernier donne ses soins aux enfants et aux religieuses avec un dévouement et un tact parfaits.

La générosité de Mlle Le Bihan, de Recouvrance, qui, pendant le très rigoureux hiver de 1870 - 71, fit l'aumône de 102 couvertures de laine, fut encore surpassée à une époque plus récente par les libéralités de Mlle de Monseignat. Cette bonne personne, qui habitait Paris, s'intéressait à l'établissement qui lui avait fourni comme gouvernante une de ses anciennes orphelines, Caroline Simonet. Elle améliora le matériel de couchage en procurant aux Sœurs des sommiers et aux enfants des lits de fer qu'elle garnit de 200 couvertures grises ; elle dota la chapelle d'aubes et de surplis et enrichit le mobilier sacré d'un ostensor et de deux ciboires. Sa plus grande largesse consista à couvrir presque entièrement les grosse dépenses occasionnées par le pècement du puits avec son réservoir de 296 tonnes. Aussi sa mémoire est-elle en bénédiction dans la Communauté.

Régime intérieur

Costume. — Les orphelines portent un uniforme. A l'époque de la visite impériale, leurs vêtements de fête se composaient de la coiffe et du « mouchoir » blancs, de la robe bleue, du tablier à carreaux bleus et blancs. En 1899, grâce à la générosité de Mlle de Monseignat, la coiffe est embellie ; le mouchoir ou petit châle de coton est remplacé par une pélerine noire qui fera partie de l'uniforme du dimanche. Plus tard la coiffe, qui donne un air vieillot, sera remplacée à son tour par le chapeau. En 1919, l'uniforme

sera à peu près ce qu'il est aujourd'hui. La rédactrice du Journal note : « Bonne impression en ville ».

Travail. — La lingerie et la broderie, très en vogue, se font dans la même salle ; le repassage et le raccommodage, dans deux salles à part ; de même, il y a un atelier spécial de broderie, un autre pour la confection des couvertures et des matelas.

La loi assujettit aux inspections les établissements qui emploient des enfants mineurs aux travaux manuels. Le 9 novembre 1888, une première visite est faite à la Maison de Brest par M. Landais, inspecteur divisionnaire, qui approuve le règlement du travail.

Un impôt était prélevé sur les produits des ouvrages. Le Préfet le supprimera en 1921, sur la demande de Mère Saint Barthélémy qui, profitant d'un voyage à Quimper, obtint cette exonération, en même temps que Mère du Précieux Sang l'obtenait pour la Maison de Quimper.

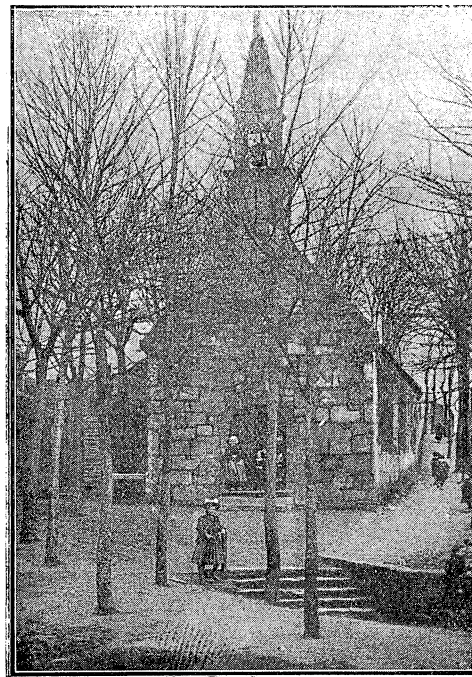
Classes. — L'enseignement était, comme le travail manuel, soumis au contrôle de l'Etat. Ainsi l'exigeait la législation scolaire de 1881. Pour s'y conformer, plusieurs religieuses, y compris Mère Marie Saint Louis, qui était Supérieure à l'époque, passent leur brevet ; les classes s'organisent suivant les prescriptions légales et tout rentre dans l'ordre. Cette situation dura jusqu'en 1908, où la loi supprimant l'enseignement congréganiste eut pour effet de faire fermer provi-

soirement les classes. La Communauté fut heureuse de trouver une bonne institutrice, Mme Floch : avec dévouement et désintéressement, elle offrit ses services pour mettre la Congrégation en règle avec les autorités académiques. Elle est encore en activité.

Récréations et sorties. — Les enfants ont quatre récréations par jour. Depuis l'établissement de l'œuvre, des sorties hebdomadaires avaient lieu dans les proches environs de Brest. Au cours de promenades à la Villeneuve, à la Croix-Rouge, les enfants aimaient à faire une station à l'antique chapelle de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle à Kérinou, où elles récitaient des prières et chantaient des cantiques.

Tous les mois, il y a un jour de grand congé. et de plus, au moins un demi-congé : ce sont les vacances des orphelines. Les jours de grand congé, elles partent de bon matin avec leurs provisions. Sainte-Anne du Porzic est, depuis 1886, un des buts traditionnels de ces longues sorties. Parfois les enfants ont vu s'ouvrir devant elles les grilles de certaines propriétés, comme le manoir de Keraudren en Lambézellec. La comtesse de Trémaudan, la future biographe du P. Langrez et des premières Supérieures de l'Adoration, avait fait, aux environs de 1865, l'acquisition de ce manoir, presque à l'état neuf. Elle y recevra des hôtes de marque, des évêques, un nonce apostolique, un membre de l'Institut, un membre de l'Académie Française. Mais elle est à peine installée dans son domaine, que les orphelines y

font de fréquentes visites comme à leur maison de campagne, où la généreuse châtelaine leur fait servir une collation.



Chapelle de N. D. de Bonne-Nouvelle à Kérinou

M. Salaün, le bon aumônier, pour stimuler l'émulation, a créé « le congé des bons points ». Celles qui n'ont pas eu plus de cinq mauvais points dans le semestre, se dirigent avec leurs

provisions vers des sites fréquentés des touristes : Plougastel, Camaret, Le Conquet, Landévennec, Morgat, le Trez-Hir, Porz-Milin, Quélern, « moyen jugé excellent, notons-nous dans le Journal, pour maintenir les enfants dans la crainte et le devoir »

Divertissements. — Des heures de détente, des divertissements viennent rompre la monotonie du régime intérieur. Ce sont les jours de parloir où les enfants reçoivent des visites. Ce sont les réjouissances : lecture de compliments, débit de chansonnettes, récitation de monologues, séances récréatives à l'occasion de la fête de la Supérieure, de l'aumônier, au passage de la Mère générale. Des coutumes se sont introduites : les vœux du Nouvel An, la Sainte Enfance, la fête des Rois, les Gras, l'Arbre de Noël, la Sainte Cécile, etc. En ces circonstances, comme aux grandes fêtes, le menu est amélioré, des gâteries sont distribuées.

A table, la règle du silence est levée aux trois repas les jours de grandes solennités religieuses. Le même privilège est accordé au passage du Supérieur diocésain, à l'anniversaire de la bénédiction de la chapelle, en l'honneur des noces d'or, de diamant ou de rubis des religieuses. On rompt le silence du petit déjeuner ou du repas de midi suivant l'importance de l'événement : quand des religieuses prennent l'habit ou font profession à la Maison-Mère, quand des compagnes partent pour le noviciat à Quimper ou sont admises comme postulantes dans d'autres Congrégations,

quand la Supérieure générale, de retour à Quimper après sa visite, a fait un bon voyage...

Discipline. — L'émulation dans le travail et la conduite est encouragée par les récompenses semestrielles en janvier et en juillet. La distribution solennelle des prix, d'institution plus récente, clôture l'année scolaire par le couronnement des lauréates et la proclamation des succès au certificat d'études.

La discipline a évidemment aussi ses rigueurs. Le principe qui préside à la bonne marche de la Maison est le suivant : « On n'impose d'autres pénitences que celles qui humilient l'âme propre ».

Mais je suppose que ces mesures sont exceptionnelles dans un établissement qui procure aux enfants une solide formation chrétienne. C'est ici qu'à côté de l'action des religieuses, intervient le rôle des aumôniers.

Les aumôniers

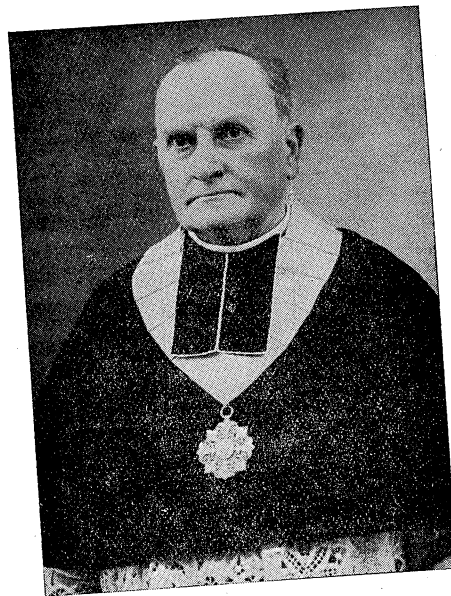
Le premier en date est M. Le Pape. Originaire de Lopérec, il exerçait le ministère à Ploumeur lorsque l'Evêché, déférant au désir des religieuses, le nomma à la Maison de Brest. Il arriva à la Communauté le 15 novembre 1856. Il ne réclama comme rétribution que son logement ; il s'engagea même à payer une pension annuelle de 400 francs, et comme don de joyeux avènement il laissa à l'établissement une somme de trois mille francs : « C'était, relate le manuscrit des

Sœurs, un homme d'une prudence remarquable, d'un conseil parfait et d'une piété éminente ». La lecture du registre journalier me laisse cependant l'impression que sa piété était d'un genre austère, témoin la sévérité avec laquelle il examinait les enfants qui se préparaient à la première Communion et à la Confirmation : il en ajournait plusieurs. Sa santé était déjà bien affaiblie quand, en réponse au compliment de fête qui lui fut adressé le 28 juin 1864, il fit cette réflexion : « Ce n'est pas une bonne fête que vous devez me souhaiter, mais une bonne mort ».

Avant sa mort survenue en 1866, M. Le Mel avait été appelé à le seconder, et il le remplaça définitivement le 11 septembre 1865. L'abbé Le Mel était un poète ; il amusait beaucoup ses confrères qu'il savait peindre dans des vers pleins d'esprit ; il composa des couplets en l'honneur de Mère Saint Vincent ; on chantait ses cantiques dont l'un célébrait la mort du P. Langrez. Il faisait de charmantes instructions. C'est lui qui organisa des réunions à l'oratoire pour les anciennes sorties de la Maison. Il eut la joie de voir cette institution prospérer. Il resta à la Communauté pendant trente ans. Le 29 janvier 1895, étant malade, il reçut une lettre du recteur de Camaret, qui le priait de faire commencer tout de suite l'Adoration pour sa paroisse. Il se leva pour exposer le Saint Sacrement à 2 heures de l'après-midi. Ce fut le dernier acte de sa vie sacerdotale. Deux ans après sa mort, nous lisons ces lignes : « Nos enfants se sont cotisées pour

faire célébrer trois messes pour le repos de son âme. La majeure partie des grandes a communie, ce qui prouve que le souvenir de ce prêtre si pieux et si zélé est encore vivant dans les cœurs ».

Le 14 février 1895, M. Salaün, vicaire à Audierne, annonçait à la Communauté sa nomination. Le 21, lorsqu'il se présenta, les enfants l'ac-



M. le chanoine Salaün

cueillirent au chant d'une cantate qu'avait composée M. Tanguy, aumônier des Petites Sœurs des Pauvres (1).

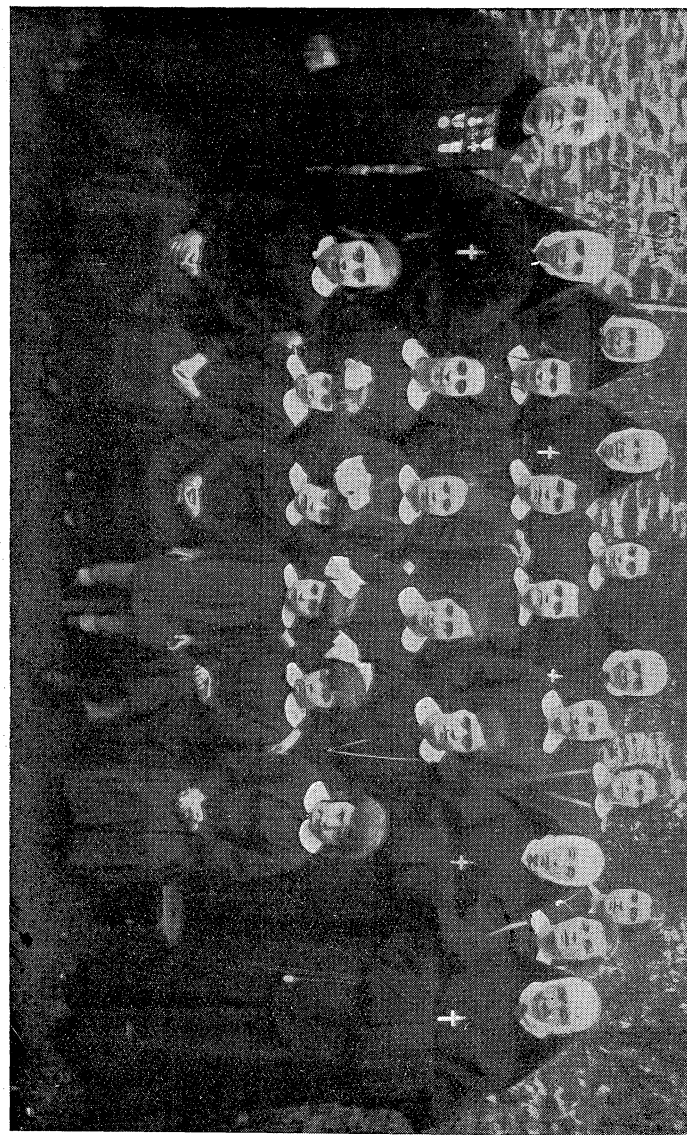
(1) Actuellement M. le chanoine Tanguy, recteur de Saint-Michel de Quimperlé. Le Journal des Sœurs nous apprend qu'il s'était montré « un bon fils » pour M. Le Mel.

J'empiète ici sur le domaine de l'histoire contemporaine. M. Salaün est toujours à l'Adoration en qualité d'hôte, après avoir exercé les fonctions d'aumônier pendant près de quarante ans. J'ai déjà dit un mot des heureuses innovations qu'il apporta dans la vie de la Communauté. Son activité s'y est déployée tant au spirituel qu'au temporel. Les religieuses résument leurs impressions en deux mots quand elles mettent la note sur « sa générosité et son grand cœur ». J'ajouterai « et son esprit d'initiative », dont nous verrons d'autres manifestations dans la suite de notre récit. Monseigneur Duparc n'a pas attendu les splendides fêtes jubilaires que les Sœurs et les orphelines organisèrent en l'honneur des noces d'or sacerdotales de leur « très digne aumônier », pour décorer M. Salaün du camail de chanoine honoraire.

Avec son successeur, M. l'abbé Paugam, j'entre encore davantage dans l'actualité. Grand blessé de guerre, il apporte au service de la Congrégation le dévouement dont il a fait preuve sur d'autres champs d'action. Prêtre adorateur depuis 1902, il se trouve tout à fait dans son élément à l'Adoration. Il aime la Congrégation dont il connaît admirablement le passé et à laquelle il s'intéresse d'autant plus dans le présent (1).

(1) Aussi je lui dois des indications très précieuses qui m'ont servi pour la documentation et la rédaction de cette brochure.

Maison de Brest : Groupe d'orphelines et de religieuses avec leur aumônier, M. Paugam.



La Chapelle

Exercices religieux et œuvres de piété. — Depuis ses origines, la Communauté de Coat-ar-Guéven est dotée d'une chapelle et d'une aumônerie. Les exercices religieux n'ont donc cessé de s'y dérouler.

Pendant plusieurs années, avant l'érection de la paroisse de Saint-Martin, la chapelle fut le principal édifice du culte sur la vaste étendue qui séparait l'église de Lambézellec de l'église Saint-Louis de Brest. La chapelle voisine des Petites Sœurs des Pauvres était plus étroite et celle du cimetière ne pouvait contenir qu'un nombre infime de fidèles (1). Dans ces conditions, les habitants du quartier auraient voulu que la chapelle de l'Adoration servît pour les baptêmes, mariages et enterrements, pour les catéchismes de leurs enfants et pour les communions. La Municipalité appuya leur requête auprès des Sœurs de l'Adoration. Les religieuses ne purent entrer dans ces considérations, mais se prêtèrent aux accommodements compatibles avec leur service d'adoratrices perpétuelles.

Il fallait aussi assurer le règlement religieux des orphelines. Lorsqu'en 1869, la Supérieure, Mère Saint Ange donna aux enfants toute latitude pour assister à la messe en semaine, cette proposition fut accueillie avec joie, et le Journal fait observer que « beaucoup en profitèrent ».

(1) Cf. Chanoine Saluden, *La Paroisse Saint-Martin de Brest*, p. 35 et suivantes.

Les catéchismes se faisaient à l'oratoire : les enfants s'y succédaient groupées en quatre cours différents. Nous les retrouvons à la chapelle pour les retraites, particulièrement pour les retraites de première Communion et de Confirmation.

La première de ces retraites est restée fameuse : elle fut prêchée du 19 au 24 août 1857 par un ami du P. Langrez, le très distingué abbé Levicomte de la Houssaye ; plus de 80 enfants la suivirent. La Confirmation fut administrée par l'apôtre de la Cochinchine, Mgr Pellerin, frère de Sœur Marie de la Conception. Le 30 mai 1861, Mgr Sergent confirmera 67 orphelines et quelques personnes de l'extérieur. Désormais, sauf deux fois pendant la vacance du siège, les évêques de Quimper donneront régulièrement la Confirmation dans la chapelle, tous les deux ans.

Ces retraites, ces solennités maintiennent les enfants dans une atmosphère de piété. D'autres fêtes laissent dans les âmes des impressions profondes : Noël, avec sa touchante coutume des quatre fillettes portant des cierges, gracieux cortège du Roi des Rois, accompagnant la Supérieure qui, à l'heure de minuit, dépose l'Enfant-Jésus dans la crèche ; la Sainte Enfance, où les petites chantent de joyeux Noëls pendant que l'aumônier procède au tirage des marraines ; la fête de Saint Joseph avec la dévotion des sept dimanches en son honneur ; les solennités de la Semaine Sainte et du temps pascal ; le mois de Marie devant la statue de la Vierge qui trône dans une profusion de fleurs et de bougies. Com-

me il convient, le culte de l'Eucharistie tient la première place. Le jeudi de la Fête-Dieu, fête de la Congrégation, est solennisé avec éclat : grand concours de clergé, sermon de circonstance, procession dans les jardins de l'enclos, stations aux reposoirs. Vision édifiante pour les fidèles qui, privés en ville d'un pareil spectacle, suivent et contemplent en grand nombre le pieux cortège.

Les enfants, témoins de l'adoration eucharistique, sentent tout le bien que procure cette dévotion. Je cueille ces quelques mots dans le Journal de 1873 à l'occasion de solennités extraordinaires d'adoration : « Les enfants qui ont donné satisfaction font l'adoration de jour et de nuit ». Cette sainte émulation, qui voit une récompense dans le service au pied des autels, se voit encore maintenant la nuit qui précède le premier vendredi du mois, où des enfants sollicitent l'honneur d'accompagner les Sœurs au prie-Dieu.

Dans les rangs des orphelines s'est constituée une élite appelée « la garde d'honneur ». Les Congrégations préparent ces privilégiées : la Congrégation de l'Enfant-Jésus pour les toutes petites, des Saints Anges pour les moyennes, de la Sainte Vierge pour les grandes, avec leurs cérémonies spéciales : les grandes ont l'imposition du ruban, la prise de cordon, l'acte de consécration ; les petites, au jour de la fête de leur Congrégation, ont le monopole du chant, à la messe, à la procession, au Salut.

La piété, comme toutes les manifestations de

la vie, a besoin de s'extérioriser. L'horizon s'élargit par le contact avec les mouvements du dehors dans les démonstrations collectives et publiques. De cette considération sont sortis les congrès et



Statue de Michel Le Nobletz sur son tombeau au Conquet

les pèlerinages. Nous voyons nos orphelines participer aux Congrès eucharistiques organisés par Mgr Roull dans la région brestoise. Toutes ne peuvent aller aux sanctuaires lointains ; de temps en temps, quelques rares privilégiées accompagnent l'aumônier à Lourdes. Mais les promenades des bons points inaugurées par M. Salaün en amènent davantage au tombeau de Dom Michel Le Nobletz au Conquet ou au sanctuaire de Notre-Dame de Rumengol.

La chapelle, centre de l'œuvre. — La chapelle résume l'histoire de l'œuvre depuis son transfert dans ce quartier. C'est d'elle, comme disait Mgr Roull, que date « le baptême de Coat-ar-Guéven ».

Remontons à l'origine, jusqu'au geste de Mère Sainte Thérèse déposant le billet sur lequel était inscrite sa prière.

C'est dans cette chapelle que des centaines de religieuses ont puisé leurs énergies spirituelles, que des milliers d'enfants ont mieux compris l'incalculable valeur du double trésor de la foi et de la pureté. Considérations qui ont été l'objet des jours et des nuits passés devant le Tabernacle, le sujet des instructions des hommes aux accents apostoliques, évêques, prêtres du clergé diocésain, religieux de tous Ordres et plus spécialement des Pères de la Compagnie de Jésus, qui ont prêché dans cette enceinte.

Là, depuis le commencement, le P. Langrez anima la Maison de son esprit. C'est dans cette chapelle qu'il parla le jour où elle fut ouverte au culte ; que, pendant sa maladie, religieuses et

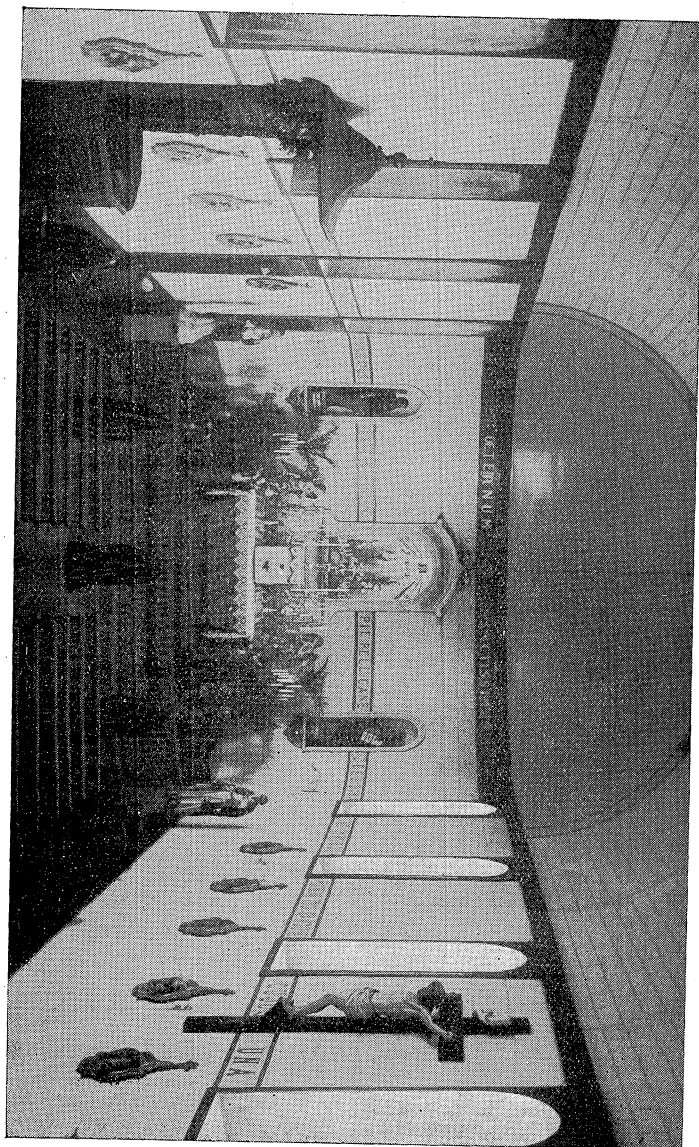
enfants redoublèrent de ferveur à la messe, firent à son intention des chemins de croix, méditèrent sur les paroles qu'il prononça après avoir reçu l'extrême-onction ; c'est là que fut célébré le service funèbre à sa mémoire, en présence de toute la Communauté, de nombreux prêtres, des représentants de tous les Ordres religieux de Brest, d'une délégation d'anciennes placées ou mariées.

Dans cette chapelle se sont déroulées les cérémonies jubilaires de Sœurs de la Congrégation : noces d'or de Mère Saint Barthélémy, des Sœurs Marie-Joséphine, Sainte Julienne, Marie-Anne de la Croix, Sainte Hélène, Saint Yves, Marie du Sacré-Cœur, noces de diamant des Sœurs Marie-Emmanuel, Marie du Sacré-Cœur ; noces de rubis, 65 années de profession, de Sœur Marie-Emmanuel ; et j'en oublie.

C'est là qu'ont été célébrées les funérailles de tant de Sœurs et d'orphelines. Le chiffre total m'échappe. La statistique publiée au cinquantième anniversaire de sa fondation en 1906, accuse 40 décès de religieuses et 288 d'enfants.

La chapelle est le lien entre le présent et le passé. C'est entre ses murs que viennent prier les anciennes en service dans la ville trépidante, pour reprendre contact avec la Maison où fut abritée leur jeunesse.

Je lis cette prière sous la plume de la religieuse qui rédigea le rapport du cinquantième, le 28 octobre 1906 : « Merci, ô mon Dieu, pour tant de grâces reçues en cette chapelle ! Que l'A-



Intérieur de la Chapelle de l'Adoration, Brest.

dorable Prisonnier du Tabernacle reste toujours notre Divin Prisonnier d'Amour ! Qu'Il nous purifie de plus en plus, afin que nous, pauvres créatures choisies par Lui de préférence à tant d'autres, nous répondions à ses desseins, en le faisant connaître et aimer des enfants qui nous sont confiées et en l'adorant du plus profond de notre être dans ce Tabernacle, notre ciel d'ici-bas... Faites, je vous prie, que quelques rejetons de cet arbre transplantés là où vous le voulez, nous permettent encore de vous faire connaître et aimer ».

La Sainte Famille

La Sainte Famille est l'œuvre de persévérance établie à l'intention des anciennes. C'est un des vœux les plus chers du P. Langrez qui se trouve réalisé au-delà de ce qu'il aurait pu espérer. Cette œuvre a un caractère temporel sous la forme d'une Société de Secours mutuel ; les statuts élaborés par M. Salaün, sur les conseils de M. Dedé, le grand mutualiste, ont été trouvés conformes aux lois existantes. Elle a un caractère spirituel sous la forme d'une Congrégation de la Sainte Vierge, qui tient ses réunions tous les mois présidées par l'aumônier.

Deux grandes assemblées annuelles groupent toutes les enfants placées à Brest et celles qui, placées ailleurs ou mariées, ont la possibilité de s'y rendre. L'une de ces assemblées se tient le premier dimanche de mai et elle est précédée d'une retraite ; la seconde a lieu le 8 décembre, en la fête de l'Immaculée Conception. Ce

jour est, en effet, tout indiqué. C'est sous ce vocable qu'est placée la chapelle, et je ne sais si je me trompe en avançant qu'elle est le premier sanctuaire du diocèse dédié à la Vierge immaculée après la proclamation du dogme.

Les deux guerres

Les deux guerres eurent leur répercussion douloureuse sur le train de vie de la Maison. En 1870 - 71, on fait des neuvaines pour le rétablissement de la paix, il n'y a pas de distribution de gâteaux pour la fête des Rois « à cause de cette vilaine guerre qui jette partout la tristesse », il n'y a aucune réjouissance aux Gras, « toujours à cause du deuil de la France ».

En 1914, la première vision de la guerre est évoquée par le passage des prêtres soldats qui disent la messe à la chapelle. Quand arrivent les premiers convois de blessés, des Sœurs se dévouent pour les soigner ; d'autres font la cuisine aux soldats installés au cours ménager de Saint-Martin. La Maison de la Sainte Famille hospitalise des réfugiés. Au moment des incursions des Goths et du tir des canons à longue portée, 22 petites Parisiennes trouvent à l'Adoration un asile où elles sont à l'abri du danger.

Des troupes américaines prennent leurs quartiers à Brest et dans les environs. Nos alliés s'intéressent aux orphelines ; les chanteuses vont divertir leurs blessés à l'hôpital. Après l'armistice, un officier offre un arbre de Noël aux plus jeunes. Le 1^{er} janvier 1919, soixante petites pren-

nent part à un goûter servi aux enfants des écoles chrétiennes de la ville à bord de la *Virginia*. Des fêtes s'organisent en souvenir de la victoire. Une orpheline, pupille de la Nation, dépose un bouquet au pied du Monument aux Morts.

Entre les deux guerres

Entre les deux guerres, la Communauté ne connaît la politique que dans la mesure où elle vient la troubler dans son recueillement et dans l'exercice de ses œuvres de charité. Le nouveau régime était encore favorable à la religion lorsque, répondant au désir de Mgr Nouvel, les Sœurs et leurs enfants prient pour appeler les bénédictions du ciel sur les travaux de l'Assemblée Nationale. L'alerte est donnée avec le renvoi des Jésuites si dévoués à l'établissement. La rédactrice du Journal signale avec tristesse le 29 juin 1880 que « les pauvres Pères sont tous mis hors de chez eux ».

L'affaire du droit d'accroissement jette l'émoi dans la Maison. L'Etat conteste le caractère gratuit de l'œuvre sous prétexte qu'une modique somme était offerte à l'établissement pour un assez grand nombre d'enfants à leur entrée. Le 19 novembre 1895, on apprend que la Supérieure générale est menacée d'une saisie sur la maison à cause de cette imposition qu'elle ne peut pas payer. On redouble de prières ; « M. l'aumônier dit la messe pour nos Supérieurs qui en ont bien besoin » ; on ne lève plus la règle du silence aux

jours de fêtes « à cause des tracasseries qu'on ne cesse de faire aux communautés religieuses.. Nos enfants le comprennent très bien ». Mais le 31 janvier 1901, la Supérieure générale, Mère Saint Barthélémy, ayant avisé la Supérieure de Brest, Mère Marie Saint-Louis, que la Congrégation est désormais exempte de la taxe d'abonnement, la nouvelle est accueillie avec des transports de joie : « Nous remercions le Seigneur et nous nous en réjouissons en parlant au dîner ».

Nouvelle alerte en 1905 - 1906. C'est l'époque de la Séparation et des inventaires : « Triste temps », se borne à noter le Journal.

Les Orphelines de l'Adoration, l'Empereur et le Président de la République

Heureux temps que celui du Second Empire où le sous-préfet de Brest distribuait en personne, à l'établissement, des petites croix en or aux enfants, où l'amiral de Guédon, préfet maritime, faisait des visites à la Communauté, où au passage de l'Empereur, les orphelines avaient rang d'officier !

Napoléon III et l'Impératrice Eugénie étaient venus à Brest. La Supérieure et deux orphelines furent reçues par l'Impératrice à la Préfecture Maritime et lui offrirent un manteau de nuit confectionné par les enfants. Au départ des souverains, un arc de triomphe fut élevé sur la route de Paris à l'endroit où devait passer le cortège impérial. La Communauté eut une place réservée

près de l'arc de triomphe. Des personnes se plainquirent de voir des orphelines traitées comme des officiers. L'ordonnateur se contenta de répondre : « Elles sont à leur place, elles portent l'uniforme ».

Une visite présidentielle a laissé aussi d'agréables souvenirs dans la chronique de la Congrégation : celle de Félix Faure en 1896.

« Nos chères enfants, entendant parler des belles fêtes qui se préparaient, à Brest, étaient un peu tristes en pensant qu'elles n'en auraient pas leur part. L'idée nous est venue de les envoyer voir, sur un point quelconque du parcours, le défilé officiel. Après avoir pris conseil, nous nous sommes décidées et, aujourd'hui 7, à midi et demi, nous conduisions sur le boulevard Gambetta, par où le Président devait passer, en revenant de visiter l'Asile Ponchelet, à Kergusquen, nos enfants, heureuses et contentes. Elles étaient rangées, les petites devant, les grandes derrière, le long du mur de l'Abattoir, où nous nous trouvions à peu près seules. Après avoir attendu une heure environ, nous vîmes paraître l'escorte : d'abord six gendarmes à cheval, ayant chacun à la main un revolver chargé, puis les dragons. C'est imposant ! A la suite venait la voiture de M. le Président. C'est, sans doute, le petit châle bleu d'uniforme de nos enfants qui a attiré ses regards ; en passant devant les premières petites filles, il a demandé : « Qu'est-ce que c'est que cela ? »... Nous n'avons pas entendu la réponse ; mais, tout-à-coup, M. le Président a donné l'or-

dre d'arrêter, et un Monsieur est venu dire à Sœur Marie-Emmanuel que M. le Président désirait voir les Religieuses. Nous nous sommes rendues près de la voiture (vous devez penser si mon cœur battait), et nos enfants, avec leur naïve confiance se sont toutes rapprochées... M. le Président me demanda : « De quel ordre êtes-vous, ma bonne Sœur ? » — « De l'Adoration perpétuelle, une institution de charité, Monsieur le Président ». — « Qu'est-ce que ces enfants ? » — « Des orphelines, M. le Président ». Là dessus, il est descendu de voiture avec M. le Préfet maritime et M. le Maire de Brest, et a continué à m'interroger. « Quelles sont vos ressources, ma Sœur ? » — « Le travail, M. le Président... » J'ai ajouté : « Puis, Monsieur le Président, nous payons 2.075 francs de contributions ». Il a répété, d'un air étonné : « 2.075 francs d'impôts ! Mais pourquoi ? »

Un des personnages qui l'accompagnaient a dit d'une voix rude : « M. le Président, ces Dames ont un grand établissement qui leur appartient ». (Si ce brave Monsieur venait visiter notre « bel établissement », il trouverait, sans doute, bien misérables nos salles et nos dortoirs sans plafond, tout délabrés...; s'il assistait à un repas des religieuses et des enfants, le menu lui semblerait peu confortable !) M. le Préfet maritime a pris la parole : « M. le Président, a-t-il dit, l'œuvre de ces dames est la plus intéressante de Brest : Madame Barréra s'en occupe, mais très peu ».

« M. le Président m'a encore demandé :

« Mais quelles sont vos ressources ? » — « Le travail et les quêtes ; puis nous demandons 400 francs à chacune des enfants, à leur entrée ». —

— « Et combien cela vous rapporte-t-il par an ? » — « Oh ! M. le Président, ce n'est pas par an que nous recevons cette somme : les parents s'engagent à la verser en une fois ou par parties, et la plupart ne remplissent pas leurs engagements ».

M. le Président a fait une exclamation d'étonnement. « Eh bien ! ma bonne Sœur, je vais m'occuper de vous, soyez en sûre ». Il m'a demandé combien nous étions de religieuses, combien nous avions d'orphelines. Nous lui avons présenté les plus petites ; il les a caressées avec une bonté toute paternelle, et elles aussi l'entouraient, comme elles le faisaient pour le bon M. Le Mel... » (1).

La Maison de Brest sous les dernières Supérieures

Mère Marie-Léocadie eut son supériorat (1913 - 1916) marqué par la fondation de la Sainte Famille ; Mère Saint Arsène mourut à la Communauté le 29 mai 1919, à la fin d'un triennat attristé par la guerre ; Mère Saint Barthélémy (1919 - 1922) a exercé à Brest comme à Quimper, sa puissance de rayonnement qui s'inspirait d'une vie intérieure profonde ; Mère Marie Berch-

(1) Le lendemain, 8 août, Mme Barréra envoyait 200 francs à la Communauté de la part du Président.



Adoration de Brest : la Pension de famille, rue de la Vierge

mans avait appelé sur elle l'attention par ses qualités supérieures dans la formation des novices à la Maison Mère ; elle mourut le 31 décembre 1926.

Mère Marie du Calvaire dirigea ensuite la Communauté pendant sept ans. Elle s'est signalée par des entreprises très heureuses. C'est elle qui décida la Supérieure générale, Mère Marie du Précieux Sang, à poursuivre les travaux de la Pension de famille, afin de recevoir un plus grand nombre d'hôtes de passage et de pensionnaires. Elle a su prévoir que cet annexe de la Maison fournirait un appoint de ressources pour amortir les frais considérables de la Communauté. La Pension de famille a permis, au surplus, d'améliorer la situation matérielle de l'établissement par la création de salles de bains pour les enfants de recevoir temporairement les anciennes sans place, moyennant une légère contribution et de traiter les anciennes qui tombent malades : celles-ci peuvent être admises gratuitement à l'aide des ressources conjuguées qui proviennent des cotisations de la Sainte Famille et des Assurances Sociales.

La direction de la Pension fut confiée à Sœur Marie de l'Assomption, qui y fit preuve de telles qualités d'administration, qu'au départ de Mère Marie du Calvaire pour la direction de la Congrégation en 1934, elle fut appelée à la remplacer comme Supérieure de la Maison de Brest.



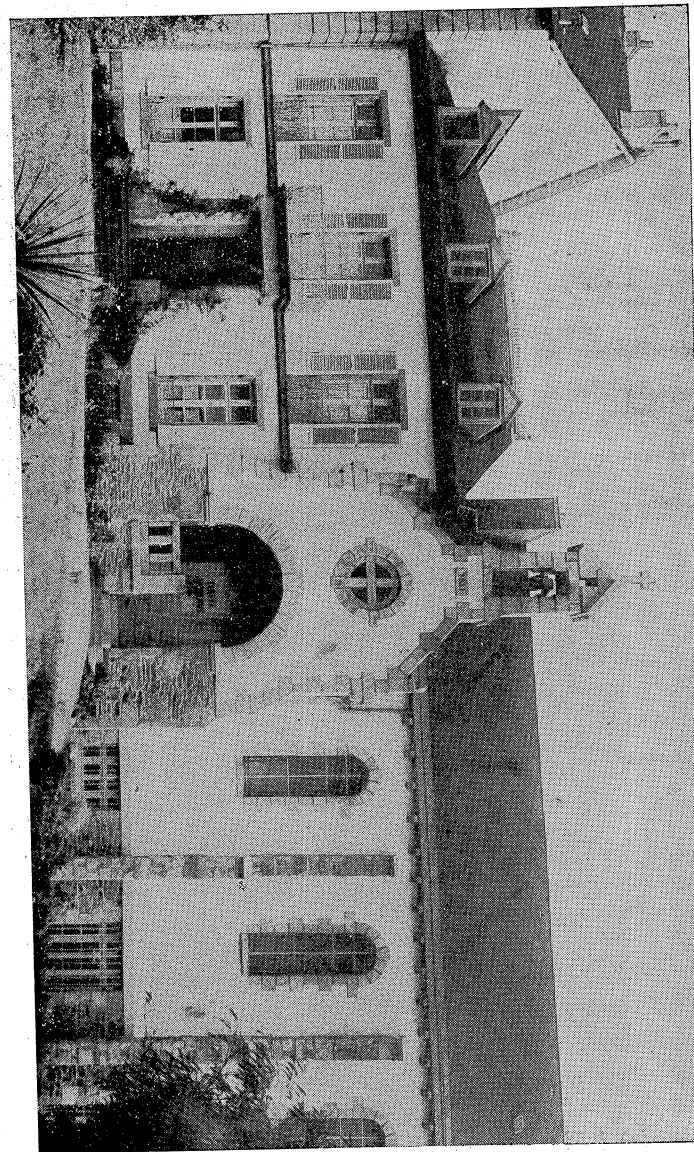
CHAPITRE CINQUIÈME

Les débuts d'une fondation nouvelle: Trévidy

Une Maison en Tréguier

Depuis que les Sœurs de Saint-Vincent de Paul, en butte à toutes sortes de tracasseries administratives, avaient dû quitter Morlaix, cette ville était sans orphelinat. Une occasion se présenta aux Sœurs de l'Adoration de venir les remplacer : elles firent l'acquisition de la propriété de Trévidy.

Ce vieux manoir à légendes, situé en la commune de Plouigneau, mais plus proche de la ville de Morlaix dont il est distant de 1500 mètres, tirait son nom de la chapelle voisine dédiée à Saint Idy, un de ces nombreux personnages que la dévotion populaire a canonisés comme étant les introducteurs ou les propagateurs de la foi chrétienne en Armorique. Il se dresse au flanc d'une colline boisée dominant la charmante vallée du Jarlot. Morlaix apparaît, à droite, « vapoureux et



Trévidy : Entrée principale

pittoresque, avec ses quartiers à l'escalade, ses éperons de roches et de verdure où sont suspendus logis et jardins, son noir donjon carré de Saint-Mathieu, son campanile du Couvent Neuf son mince minaret de Saint-Martin » (1).

Le 22 novembre 1922, M. Salaün et Mère Marie du Précieux Sang se rendirent à Morlaix pour traiter de l'affaire. Ils en revinrent, ayant conclu l'achat. Ce fut une chance inespérée, car plusieurs personnes qui cherchaient à acquérir la propriété, étaient disposées à offrir un prix plus avantageux. L'aumônier de Brest et la Mère générale s'étaient présentés juste au bon moment.

La nouvelle fut accueillie à Brest avec des transports de joie. A la Maison-Mère, lisons-nous dans le Journal des Sœurs de Quimper, « allégresse générale.. Un tabernacle de plus ! Notre bonne Mère Marie du Précieux Sang a annoncé qu'une fondation se préparait à Morlaix. Monseigneur Duparc l'a autorisée. M. Gadon, notre Supérieur, et M. Cogneau, vicaire général, ont aidé notre Mère de leurs conseils. La nouvelle fondation sera sous le vocable de Saint Joseph. M. Salaün, en la circonstance comme en beaucoup d'autres, a rendu d'immenses services. Le propriétaire s'est montré bienveillant et a fait une grande concession sur le prix ». Le notaire, M. Véran, ne voulut rien percevoir pour les honoraires de l'acte de vente ; il a droit, lui aussi, à la reconnaissance de la Congrégation.

(1) L. Le Guennec.

Un petit bois, qui forme allée, conduit au manoir. Seize pièces composent la maison. Le sous-sol pourra provisoirement servir de cuisine et de réfectoire ; le grand salon tiendra lieu d'oratoire en attendant la construction de la chapelle. On jouit d'un délicieux voisinage : deux fermes à l'entour du domaine ; en face, le château de la famille de Kerdrel et celui du général Weygand.

Débuts pleins de promesses

Le 12 mars 1923, un groupe de Sœurs et d'enfants quittent Brest pour Trévidy. Sœur Marie des Anges en est la Supérieure. Le 19, M. Gadon bénit la maison en présence de plusieurs prêtres de Morlaix, des premiers bienfaiteurs, des Sœurs de Saint-Thomas de Villeneuve, d'une délégation d'anciennes, venues sous la direction de M. Salaün. M. le chanoine Kerisit, archiprêtre de Saint-Mathieu de Morlaix, fit une allocution dans laquelle il exprima son bonheur d'avoir près de sa ville une maison de prières perpétuelles. Après la messe, toutes les Sœurs se disputèrent l'honneur de faire la première heure d'adoration. Ce privilège fut accordé à la doyenne, Sœur Marie-Emmanuel, qui avait célébré ses noces de diamant l'année précédente. La première nuit fut partagée entre la Mère générale et deux autres Sœurs.

Une personne de Morlaix, Mlle Le Naour, avait destiné une somme d'argent aux Sœurs de Saint-Vincent de Paul pour l'orphelinat

de Morlaix. La condition ne pouvant être remplie par ces religieuses, la somme fut confiée au recteur de Saint-Melaine (1) avec la charge de la remettre à l'œuvre qui réaliserait la volonté de la bienfaitrice. La Congrégation de l'Adoration ignorait cette disposition quand elle fit l'achat de Trévidy. Elle reçut donc l'aumône et s'acquitta du désir de la généreuse donatrice en acceptant d'admettre gratuitement trois orphelines.

Ainsi la nouvelle fondation débutait sous les auspices les plus favorables. Les circonstances s'étaient présentées avec un ensemble de particularités convergentes : Morlaix était le lieu géographique tout désigné pour l'extension de l'œuvre. La propriété disponible à l'heure opportune réalisait à la fois les meilleures conditions de recueillement pour la garde du Tabernacle, et d'hygiène pour l'entretien des orphelines. Elle échappe, comme jadis le domaine de Lanvivan, à des convoitises plus argentées et échoit à la Congrégation à un prix de vente inespéré. La Providence protégeait l'œuvre visiblement et laissait entrevoir de belles espérances pour l'avenir.

Les habitants de Morlaix témoignèrent à l'établissement naissant des marques fréquentes de bienveillance. Ils fournirent du travail à la Communauté. Dès le 22 mars 1923, on recevait le premier ouvrage de la ville, un tablier de soie à broder. On voit affluer des dons de toutes sortes pour nourrir les orphelines, étendre le terrain,

(1) M. l'abbé Le Berre, actuellement chanoine titulaire à Quimper.

orner la chapelle. Nous relevons parmi les bienfaiteurs de la première heure, après Mlle Le Naour, dont la générosité est inlassable, la marquise de la Jaille, le vicomte de Kersauson, le comte de Kerdrel, et en général les commerçants de Morlaix et les voisins. La section morlaisienne de la Ligue patriotique des Françaises organise une kermesse au profit de l'orphelinat ; le Comité de la Quinzaine commerciale de Morlaix remet à la Supérieure, sur les bénéfices réalisés, une somme de 2.000 francs pour les enfants. Une dame, qui a tenu à garder l'anonymat, donne la somme nécessaire pour élever une enfant à perpétuité.

Trévidy reçoit d'importants visiteurs. Aux premiers temps de la fondation, Mgr Duparc, de passage à Morlaix, se rend à pied jusqu'à la propriété, où il bénit religieuses et enfants et souhaite à leur établissement des jours prospères. Mgr Pichon, frère du nouveau curé-archiprêtre, intéresse toute la petite famille en parlant de sa mission lointaine du Cap-Haïtien. Présidant un jour la fête patronale, il portera le Saint-Sacrement à la procession à travers les allées du parc. M. Cogneau, vicaire général, fait une visite inattendue qui surprend agréablement les Sœurs et les orphelines ; devenu évêque, il leur apportera sa bénédiction ; plus tard il se fera un plaisir de venir à l'établissement pour administrer la Confirmation à 26 enfants. Ceux qui savent que la mère de Son Excellence fut la fille spirituelle du P. Langrez ne s'étonneront pas de ces délicates prévenances.



Sen Exc. Mgr Coëneau

Un personnage illustre dont le passage fit sensation, ce fut le général Weygand. Mme la

Générale l'accompagnait. En souvenir de cette première visite, qui sera suivie de plusieurs autres, ils firent don à la maison de tentures d'ameublement.

L'année 1926 restera fameuse dans l'histoire de la Communauté. Les enfants sont au nombre de trente : il n'y a plus de places pour en recevoir davantage. Mère Marie du Précieux Sang se dé-



Le Général Weygand

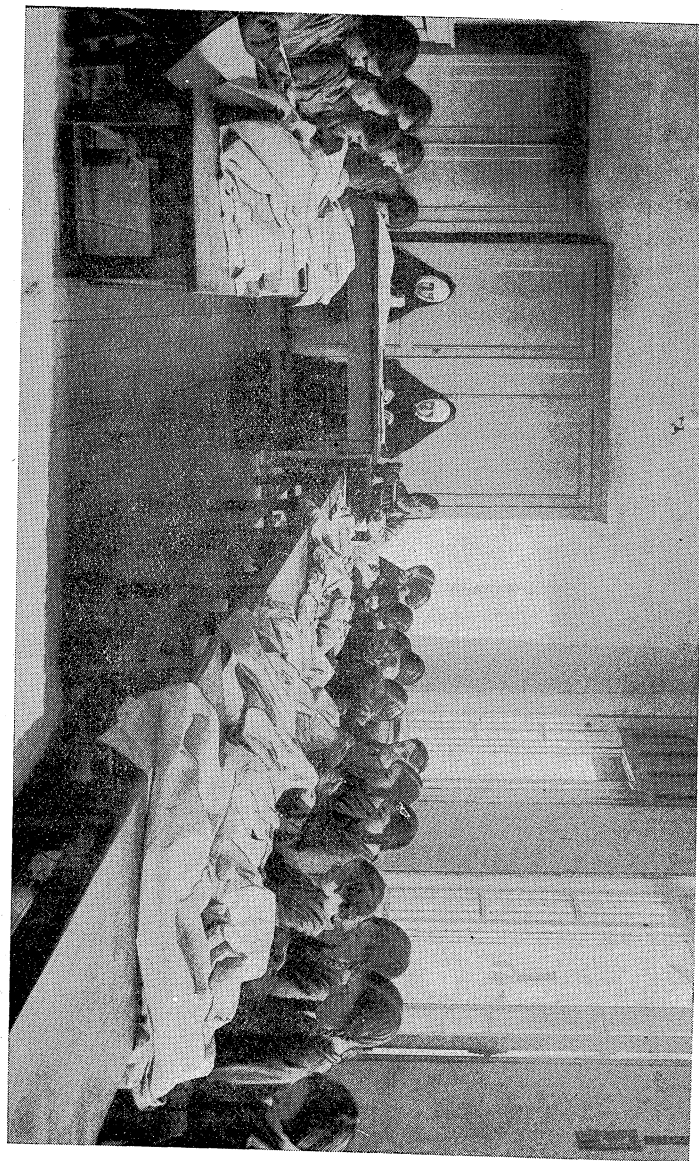
cide à agrandir la maison : on construira de nouveaux dortoirs, des salles de travail. L'entreprise est confiée à MM. Laurent et Heuzé. Le 8

avril, M. le curé Pichon bénit la première pierre: plusieurs ecclésiastiques, la Supérieure générale, de nombreuses religieuses assistent à la cérémonie. Les dortoirs sont bientôt occupés, les salles aménagées, et le 24 mai 1927, Mgr Duparc procédait à la bénédiction de la maison des orphelines. Il ne manquait plus au personnel de la Communauté qu'un aumônier définitivement attaché à l'établissement (1). Monseigneur le lui donna en la personne de M. Jaïn, ancien curé-doyen d'Ouessant (2). Une maison était prête à le recevoir, à l'orée du bois, de l'autre côté de la route : le terrain sur lequel elle s'élève et où s'étend le jardin est un don de la famille de Kerdrel.

Trévidy a son train de vie comme Quimper et Brest, sa chapelle, ses classes, une salle de couture. Les enfants ont leurs petits congés qu'elles passent sous les ombrages des propriétés avoisinantes, mises gracieusement à leur disposition. Elles ont leurs pèlerinages à Notre-Dame de la Salette, leurs promenades dans les jolies campagnes du Tréguier, leurs congés de bons points, leurs congés extraordinaires à Saint-Pol, Roscoff, Locquéholé, Carantec, au vallon du Dourduff et jusqu'aux plages renommées de Trégastel.

(1) Depuis les débuts de la fondation, M. Le Gélébart, professeur à l'Ecole Saint-Joseph de Morlaix, avait assuré pendant trois ans la messe quotidienne à la Communauté; ensuite un jeune prêtre, M. Pérennès, y avait rempli les fonctions de chapelain.

(2) décédé le 9 décembre 1935 ; remplacé par M. l'abbé Ruppe.



Trévidy : Salle de travail

Le 18 avril 1929, M. Pontet, directeur départemental des Enfants assistés et sociétaire de l'œuvre antituberculeuse Grancher, vient inspecter Trévidy. Il se déclare entièrement satisfait. Il eût désiré que la maison fût encore plus vaste, afin de recevoir d'autres enfants qui ne respiraient pas le bon air comme les orphelines. Le lendemain, la Maison faisait les honneurs d'une réception à M. Paul Simon, député, ancien élève de M. l'Aumônier. Le Journal des Sœurs note ensuite une visite de Mme la générale Weygand, qui fit cadeau d'un superbe ornement qu'elle avait brodé avec l'aide de son fils, élève de Polytechnique.

La Supérieure générale se rend à Trévidy le 28 septembre 1930, afin de s'entendre avec MM. Heuzé et Corcuff en vue de la construction de la nouvelle chapelle. Les fondations sont creusées : les murs s'élèvent sur de l'argile renforcée de ciment armé. La première pierre est bénite le 6 avril 1931 par M. Joncour, assisté de M. le Curé de Morlaix. Sous cette première pierre fut enchaîné un tube de verre où se trouve contenu un petit parchemin portant la date de l'érection et le vocable du Saint Patron (Saint Joseph). La cloche de la chapelle fut baptisée le 23 août : elle eut pour parrain le général Weygand et pour marraine Mlle de Kerdrel. Le 28 octobre, Mgr l'Evêque de Quimper bénissait lui-même la chapelle. M. le chanoine Pichon fit le discours de circonstance : il exposa comment la Mère générale ayant, huit ans auparavant, planté au pays

de Morlaix un petit arbuste, des Sœurs l'ont arrosé de leurs prières et de leurs fatigues, les cœurs généreux de Morlaix l'ont arrosé de leurs aumônes et Dieu l'a fait monter et grandir.



Trévidy : La cour de récréation

En juin 1934, Mère Marie des Anges rejoignait la Maison Mère. Elle avait eu tous les soucis d'une fondation ; elle sut faire face aux difficultés inhérentes aux débuts d'une entreprise ; elle intéressa à son œuvre la générosité des habitants de Morlaix. C'est elle qui assumait le poids du jour et de la chaleur. Mère Saint Ambroise qui lui a succédé, trouvait à Trévidy 9 religieuses et 74 orphelines ; elle regarde l'avenir avec confiance ; elle est disposée à faire de grandes cho-

ses à Trévidy, comptant que la Providence lui viendra en aide.

: « En entrant dans le parc de Trévidy, l'on est saisi par une impression de calme et de paix. On ne peut s'imaginer que cette Communauté renferme 80 personnes et plus : c'est que les enfants sont au travail ou dans les classes. Mais lorsque sonne la récréation, c'est un Trévidy transformé : les cris, les rires, les jeux de nos enfants montrent qu'elles sont pleines de vie et de gaieté. Dieu en soit béni ! » (1).



(1) *Echo de l'Adoration*, 1^{er} octobre 1934.

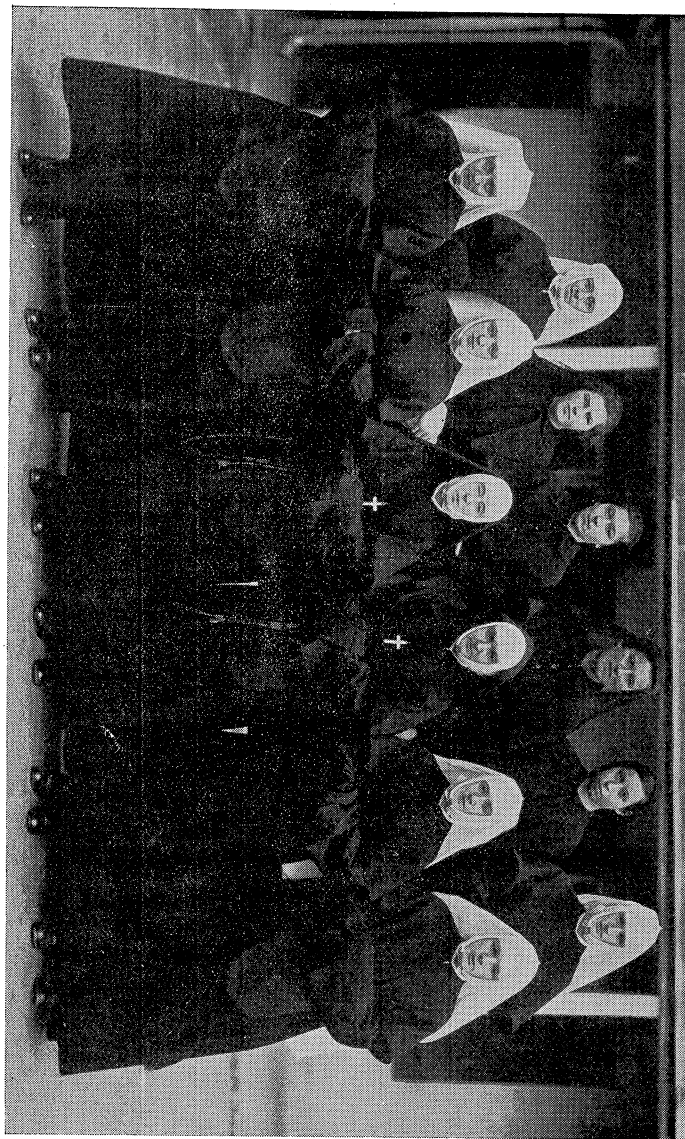
TROISIÈME PARTIE

L'Esprit de l'Œuvre

L'Office de Marthe et de Marie

L'esprit de l'œuvre, c'est l'office de Marthe et de Marie, la contemplation unie à l'action, le service de Dieu dans les œuvres spirituelles et dans les œuvres corporelles : servir Dieu spirituellement par les exercices de la vie religieuse avec l'adoration comme dévotion centrale ; servir Dieu corporellement en la personne des orphelins en leur donnant la sensation d'une présence maternelle.

L'amour de l'enfance abandonnée, qu'il s'agit d'arracher à la misère et aux dangers, fut l'attrait de la première fondatrice ; l'amour de l'Eucharistie, adorée jusque dans l'obscurité des nuits, fut l'attrait de la seconde fondatrice. Un prêtre a saisi ces deux attraites, les a réunis et en a fait sortir une œuvre vivante. C'est là toute l'histoire de l'Institut. Qu'elles baissent les yeux vers le marbre qui couvre les précieux restes de Marguerite Le Maître et de Marie-Olympe de Moëlien, ou qu'elles les élèvent vers le portrait du P. Langrez, les filles spirituelles de la famille primitive ne perdent pas de vue le but de leur Congrégation, l'intelligence de leur règle, l'es-



Maison-Mère : Groupe de Novices

prit de charité qui doit les animer. L'illustre évêque de Genève, Mgr Mermillod, étant venu à Quimper en 1876, visita la Maison-Mère. Il dit aux Sœurs : « Vous avez la vocation de Saint Jean qui, pendant la Cène, reposa sur le cœur de son Maître, puis s'en alla à la pêche des âmes ».

C'est l'esprit du fondateur : — Que les Sœurs, aimait-il à dire, soient véritablement les économes des pauvres, des éducatrices et des adoratrices. —

Les économes des pauvres. — Il se plaisait à répéter : « Tout ce qui est ici n'est ni à vous, ni à moi : c'est aux pauvres. Prenez donc bien garde de laisser perdre la moindre chose, pas même un bout de fil ». Il infligea un jour une sévère leçon à une jeune novice pour lui apprendre que le travail des religieuses est destiné, non pas à satisfaire leur amour-propre, mais à procurer du pain aux orphelines.

Des éducatrices. — « Gouvernez les âmes, conseillait-il à une Supérieure, avec fermeté et douceur, plutôt par insinuation que par voie d'autorité. Vous faire aimer pour vous faire obéir. »

Il ne faut pas perdre de vue les enfants, une fois qu'elles sont sorties de l'orphelinat : « Les Sœurs comprendront que le jour où leurs enfants d'adoption quittent la maison, elles les suivront du regard dans cette phase nouvelle de leur existence, toujours prêtes à leur tendre la main si elles ont besoin d'être secourues. A cet effet, elles

les inviteront à revenir souvent dans la maison. Recevez-les (alors) avec joie ; promenez-les au jardin ; attirez-les près de vous par votre zèle et votre douceur ». — La Sainte Famille, nous l'avons vu, réalise à la lettre ce vœu du P. Langrez.

Des adoratrices. — Voici le mot d'ordre du Père : « Vous devez être les Séraphins de la terre ». Tout rappelle à la religieuse qui s'engage dans les rangs de la Congrégation cet objet principal de l'adoration. « Adorer et louer », c'est la formule inscrite sur la croix pectorale que la Sœur reçoit au jour de sa profession. La méditation silencieuse et les élans d'amour au prie-Dieu : la messe, qui est l'acte d'adoration par excellence, avec la communion quotidienne ; la récitation au chœur, chaque jour, de l'office du Saint Sacrement ; les lectures spirituelles faites en particulier ou en commun ; la formule de salutation : — Loué, aimé et adoré... —, tout tend à développer en elle l'esprit d'adoration et de louange.

Tel est, dans ses lignes essentielles, le règlement journalier d'une Sœur adoratrice, depuis le lever à 5 heures du matin jusqu'au coucher à 8 heures $3/4$ du soir. Outre ces exercices et les emplois divers, les religieuses font tous les jours une heure d'adoration. Un prie-Dieu est placé au milieu du chœur, tout proche du sanctuaire : elles s'y succèdent de demi-heure en demi-heure. La nuit, la permanence est assurée par une religieuse toujours présente, soit huit religieuses se succédant d'heure en heure.



La Chapelle de la Maison-Mère

Les Sœurs ont chaque année une retraite prêchée de huit jours ; elles renouvellent leurs vœux à la clôture de la retraite. Le premier vendredi du mois, jour de récollection, elles se retrempent davantage dans le recueillement et font une seconde méditation l'après-midi. Le jeudi de la Fête-Dieu, fête patronale, est précédé d'un triduum avec une série de prédications pour se préparer à la fête du Saint Sacrement.

L'Esprit de l'Œuvre dans les personnes

Nous essaierons de montrer ailleurs, avec une plus grande abondance de détails, comment l'esprit de la Congrégation s'est réalisé dans les personnes malgré la diversité des origines, des tempéraments et des classes sociales.

L'esprit de l'œuvre, l'esprit d'une vraie adoratrice, nous le trouvons dans les tempéraments de chefs, comme Mère Sainte Thérèse, qui avait « une tête organisée à conduire un royaume », ou Mère Saint Vincent, dont la direction à la Maison Mère fut également marquée par un grand déploiement d'activité extérieure. L'esprit de l'œuvre anime une demoiselle de Roquancourt, une demoiselle de Boisjaffray, une demoiselle de la Campardière, comme la plus humble des Sœurs coadjutrices. L'esprit de l'œuvre règne chez les religieuses qui parviennent à l'extrême limite de la vieillesse, comme en celles qui furent cueillies dans la ferveur de leur noviciat.

Le même idéal a rassemblé sous la même li-

vrée des filles du peuple, de la bourgeoisie ou de la noblesse. Elles n'ont pas toutes surmonté la nature sans difficultés et sans combats ; il en est qui ont connu les réactions du cœur humain. Mais pour toutes, je crois pouvoir affirmer que la mort est le soir d'un beau jour. Elles s'endorment doucement dans la paix du Seigneur. La chronique de la Congrégation contient des expressions qui, nous le sentons bien, ne sont pas de vaines ou banales formules, mais la traduction de sentiments profonds. De telle Sœur il est dit qu'elle « reçoit la récompense de ses souffrances et de sa charité », de telle autre, qu'elle « avait demandé à souffrir ; sa prière a été exaucée ». Celle-ci reçoit l'extrême-onction à genoux ; cette autre, après avoir prononcé ses vœux perpétuels et reçu en même temps les derniers sacrements, prie la Supérieure de lever au repas la règle du silence pendant un quart d'heure, pour remercier Dieu des grâces qu'elle a obtenues. Nous pourrions citer des noms à propos de chacun de ces exemples et y ajouter d'autres en grand nombre.

Ces maîtresses ont trouvé des consolations dans les enfants qu'elles ont formées : certes, il y eut parmi celles-ci des natures rebelles, mal préparées par le milieu d'où elles sortaient ou par la privation maternelle, mais il se trouva aussi des âmes d'élite, certaines qui ne perdirent jamais leur candeur, d'autres qui eurent à se vaincre. En lisant les histoires édifiantes de Tréfin, de Marie-Rose Vigne, d'Aurélié Botrel et de

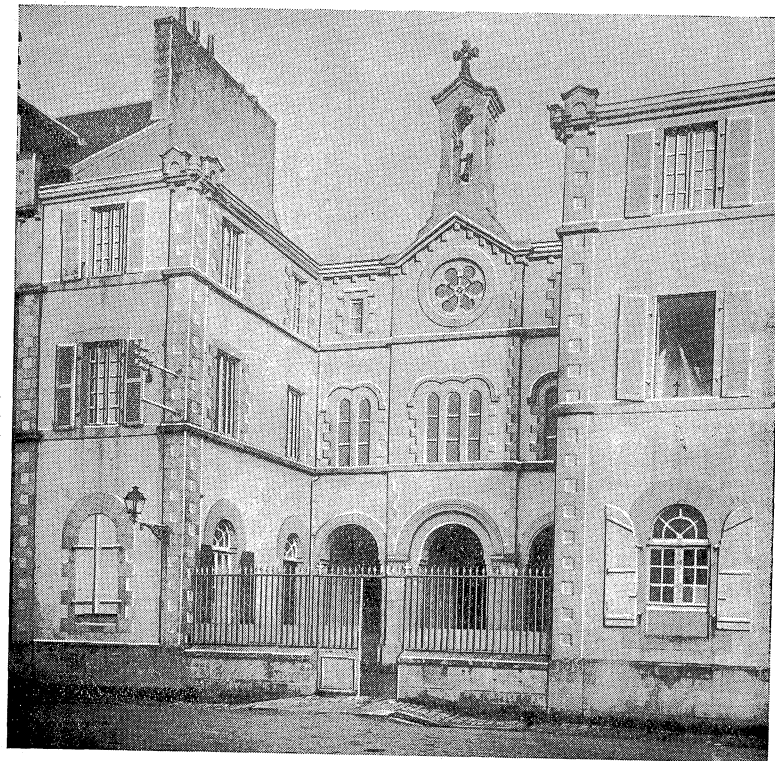
tant d'autres dont les existences furent fauchées dans leur fleur, nous pensons au mot de Montalembert : « Quel est donc cet amant invisible qui attire à lui la jeunesse, la beauté et l'amour ! »

Résultats

Si nous dressons le bilan de l'œuvre, voici quelques chiffres en cette aurore de l'année 1936 : Les religieuses sont actuellement 127, ainsi réparties : 70 à Quimper, 45 à Brest, 12 à Trévidy. Les orphelinats groupent un ensemble de 340 enfants dont 130 à Quimper, 120 à Brest, 90 à Trévidy. Depuis la fondation, plus de quatre mille enfants ont passé par l'un ou l'autre des établissements. C'est un splendide bilan pour une Congrégation diocésaine.

Désormais les Sœurs sont assez nombreuses pour que le tour du lever nocturne n'arrive que toutes les quatre ou cinq nuits. Les Sœurs coadjutrices font les mêmes vœux et suivent les mêmes Constitutions que les Sœurs de chœur, excepté qu'au lieu de l'office du Saint Sacrement, elles récitent journallement le Rosaire. Pour la dot des religieuses de chœur, on s'entend avec la Supérieure ; un brevet d'enseignement ou un talent comme ouvrière supplée à l'occasion. Le Postulat comme le Noviciat proprement dit, dure un an ; puis, sous le titre de professes temporaires, les Sœurs sont admises à faire, chaque année, pendant trois ans, les trois vœux ; à l'expiration

de ce terme, elles peuvent être admises à la profession des vœux perpétuels. En se consacrant à l'éducation des enfants pauvres, les religieuses



Entrée principale de la Maison-Mère

s'engagent à ne rien négliger pour les instruire des vérités de la religion, les former à la pratique de la vertu et les mettre en mesure de ga-

gner honnêtement leur vie en leur apprenant à chacune un état qui convienne à sa condition.

L'œuvre donne à la classe des servantes des recrues sages et laborieuses, élève de futures mères de famille qui apporteront au travail l'honnêteté et le courage. C'est d'ailleurs une excellente préparation au mariage que la profession ménagère avec la cuisine, le lavage, le repassage, les achats de denrées, l'entretien d'une maison. Nous ne sommes cependant pas surpris que dans cet asile de vertu qu'est l'Adoration, des âmes d'élite trouvent la vocation à une vie plus parfaite et s'enrôlent dans la Congrégation ou dans d'autres maisons religieuses.

Le Supérieur canonique est l'Evêque de Quimper, qui délègue ses pouvoirs à un Supérieur ecclésiastique nommé par lui.



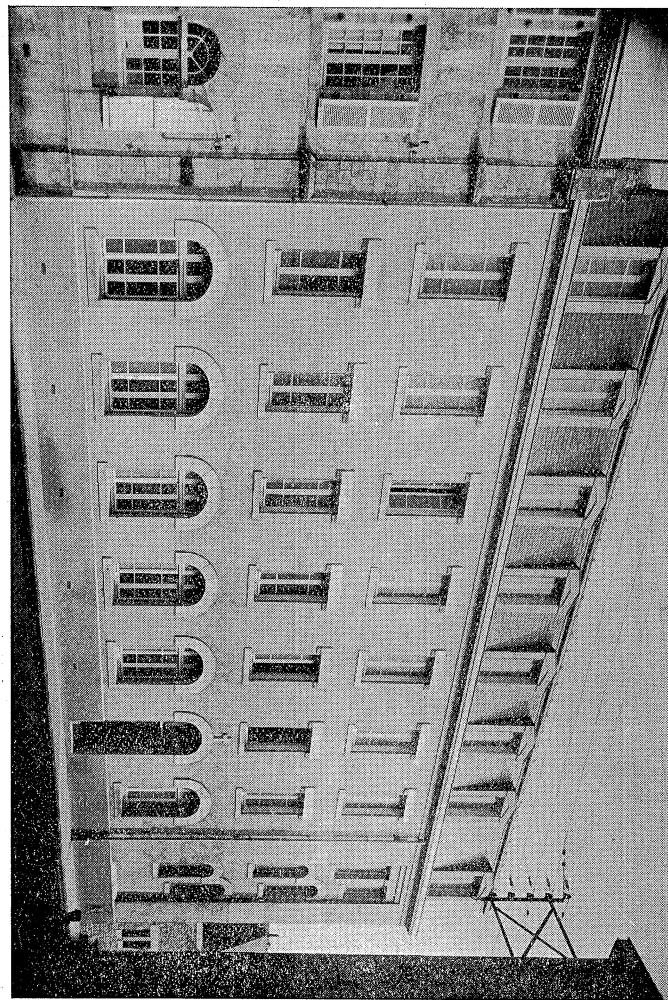
Conclusion et Vœu final

Telle est, sommairement esquissée, la Congrégation de l'Adoration dans son histoire et dans son esprit. Elle mérite d'attirer dans ses rangs des âmes éprises de contemplation et de vie active. L'avenir sera-t-il témoin d'une extension de l'œuvre ? La maison de Quimper, qui est le tronc vigoureux sur lequel s'est épanouie dans le diocèse une magnifique frondaison, verra-t-elle ses ramures se propager par delà les limites du diocèse pour la multiplication des gardiennes du Tabernacle, pour la préservation et la formation d'un plus grand nombre d'enfants sans famille ? C'est le vœu que nous formulons au terme de cet ouvrage consacré à l'ancien Institut de la Providence de Quimper devenu la Congrégation de l'Adoration perpétuelle.

Sur le chemin que nous avons parcouru, nous avons rencontré d'humbles âmes possédées de l'instinct de la conservation des autres ; devant ces humbles magnifiques, des personnages historiques, les Lamennais, Napoléon III et l'Impératrice, le Président Félix-Faure, le général Weygand, d'autres encore se sont inclinés avec respect et admiration. L'œuvre est donc digne

d'être mieux connue ; au surplus, elle illustre pertinemment un motif d'apologétique chrétienne.

Son activité ne s'est déployée qu'entre les limites du diocèse de Quimper, mais Rennes a donné le fondateur et plusieurs Supérieures générales, et Vannes a fourni la première fondatrice. C'est à Saint-Brieuc que M. Langrez fut ordonné prêtre ; c'est de Saint-Brieuc qu'il reçut de Jean-Marie de Lamennais, alors vicaire général, l'avis décisif qui l'attachera à Quimper. Et Nantes enfin lui inspira l'idée et lui procura le modèle de l'établissement qu'il a fondé. Toute la Bretagne catholique est donc intéressée aux fêtes jubilaires qui se préparent en cette année 1936 pour commémorer le centenaire de l'Orphelinat et de l'Adoration fusionnés sous le gouvernement de Mère Olympe.



Nouveaux bâtiments de la Maison-Mère (1935)

IMPRIMATUR

Quimper, le 6 janvier 1936

P. JONCOUR

Vicaire général

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

(à Kérinou-Lambézellec)

Jean-François de la Marche, Evêque-Comte de Léon. Etude sur un Diocèse breton et sur l'émigration. Thèse de Doctorat-es-lettres, soutenue en Sorbonne, couronnée par l'Académie Française et l'Institut Catholique de Paris. in-8 de 625 p. Paris, Picard - Quimper, Le Goaziou, 1921.

Missionnaires et Mystiques en Basse-Bretagne au 17^e siècle (Les Etudes, Paris 1926).

Jean Péron et le Collège de Léon (en collaboration avec le Chanoine Saluden. Brest, Presse Libérale, 1927).

Saint-Brieuc, sa Vie et son Culte, traduction du Saint-Brieuc de G.H. Doble. St-Brieuc, Les Presses Bretonnes, 1930.

Les Problèmes de l'Ecole de la Chênave (Revue de l'Ouest, 1931 - 32).

Les Saints Bretons (en collaboration avec le Rev. Doble, Brest, Imp. Le Grand, 1933), avec 30 illustrations.

Les Missions Bretonnes, 1933. Nouvelle édition, Brest, Le Grand 1935. Ouvrage couronné par l'Académie Française (Prix Juteau-Duvigneaux) et par l'Institut Catholique de Paris (Prix Sicard).

La Sorcellerie, Brest, Echo Paroissial 1934 - 35.

L'Institution Notre-Dame du Greisken, Brest, Le Grand, 1936, avec 40 illustrations.

Sous presse :

La Congrégation de l'Adoration perpétuelle, in-8 de 300 pages, 50 illustrations.